

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

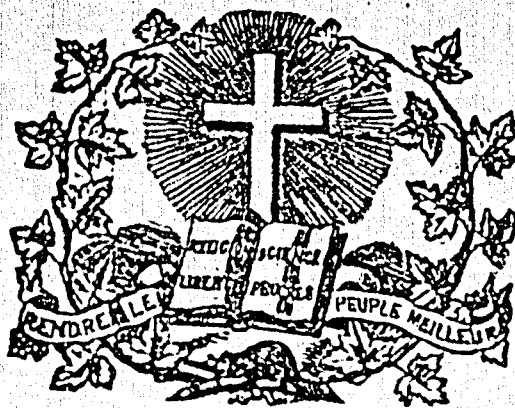
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIV.

Québec (Province de Québec), Avril et Mai, 1870.

No. 4 et 5

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésies: L'Enfant aveugle, Melle. Sasserno.—A mon enfant, A. Mariet.—SCIENCE: L'Observatoire de Paris et les grands instruments d'optique, J. G.—Causerie scientifique, "Revue Britannique".—Voyages et Voyageurs: D. Livingstone, par H. Certambert.—ENCARTONS: Pédagogie: Moyens rationnels et pratiques pour faire naître chez les élèves le goût du travail, etc., André.—Enseignement, récréations instructives pour les écoliers.—Le Boullier numérateur, A. Matherbe.—Orthographe française, le "Courrier des Etats-Unis".—Questions grammaticales, le "Courrier de Vaugelas".—AVIS OFFICIELS: Nominations: Ecole Normale McGill.—Commissaires d'Écoles.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinations.—Annexion et séparation de municipalités.—PARTIE ÉPIGRAMMIQUE: Distribution de la subvention de l'Éducation Supérieure.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences Géographiques.—Bulletin des Sciences Minéralogiques.—DOCUMENTS OFFICIELS: Ministère de l'Instruction Publique. Rapport sur la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure pour l'année 1869.—Tableau de la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure aux Institutions Catholiques pour l'année 1869, en vertu de l'acte 13 Vict. chap. 54.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIES.

#### L'ENFANT AVEUGLE.

On dit que le soleil est beau,  
Et que les fleurs vers le ruisseau  
S'inclinent avec tant de grâce,  
Que l'oiseau qui chante si bien,  
Et que l'insecte aérien  
Volent éclatants dans l'espace!  
On dit que la nuit dans les cieux  
Brillent des feux mystérieux,  
Qu'on nomme du doux nom d'étoiles;  
Et que sur la mer, dont les flots  
Sont tristes comme des sanglots,  
Glissent des nefs aux blanches voiles.  
On dit que le parfum des fleurs  
Est moins suave que les couleurs  
Qui rayonnent sur leurs pétales;  
Que les vallons et les côtesaux,  
Les montagnes, les prés, les eaux,  
Les bois, les aubes virginales,  
Ont des traits si purs, si doux,  
Qu'il faut tomber à deux genoux  
Devant tant de magnificence!  
Mais, moi, je ne regrette pas  
Ni la mer que j'entends là-bas,  
Ni des fleurs l'odorante essence,  
Ni les cieux, ni le doux soleil  
Ni les bois, ni le fruit vermeil,  
Ni les oiseaux, ni la lumière...  
Non, de tous les biens d'ici-bas,  
O Dieu! je ne voudrais, hélas!  
Que le bonheur de voir ma mère!

[Mlle. DE SASSERNO.—Imité de l'Anglais.—*Journal d'Éducation de Dordeaux.*]

#### A MON ENFANT.

Quand de fleurs le gazon se frange,  
Que l'oiseau chante ses amours;  
Dis-moi, sais-tu, cher petit ange,  
Qui nous ramène les beaux jours?...  
Qui fait fleurir les violettes  
Et sème, parmi les bluettes,  
Les boutons d'or, les pâquerettes,  
Dans les sillons de nos guérets?....

Sais-tu qui pare la nature;  
Qui met des nids dans les buissons;  
Qui donne aux flots leur doux murmure,  
A la fauvette ses chansons?

Qui fait éclore la prière,  
Dans tous les cœurs bons et pieux;  
Et, la nuit, ferme ta paupière  
Sous un sommeil délicieux?....

Celui qui fait toutes ces choses,  
Enfant, c'est Dieu!... dans sa bonté  
Il donne des parfums aux roses;  
Aux petits oiseaux la gaieté;  
De fleurs il revêt la prairie;  
Comme un trésor, il cache son nid;  
Il écoute l'enfant qui prie,  
Et, s'il est sage, il le bénit!....

A. Mameq, Chef d'Institution.

Extrait du *Progrès: Journal d'Éducation Populaire*, publié par la Société Centrale des Instituteurs Belges [Bruxelles].

## SCIENCE.

### L'Observatoire de Paris et les grands instruments d'optique.

L'Observatoire de Paris, dont il est beaucoup question actuellement, est une création de Louis XIV.

C'est Colbert, le fondateur de l'Académie des Sciences, qui eut le premier l'idée de fonder un établissement supérieur où pussent se faire des recherches et des observations sur l'astronomie, la météorologie, la gravitation universelle, la lumière, la température du globe, le magnétisme terrestre, etc. L'édifice fut construit en 1667, d'après les dessins de Perrault, et achevé en 1672. Il est situé au sud de Paris, à l'extrémité d'une

avenue qui forme le prolongement de la grande allée du Luxembourg.

Ses quatre faces correspondent aux quatre points cardinaux, et la façade méridionale se confond avec la latitude de Paris.

La ligne méridienne ou méridien de Paris la coupe en deux parties égales.

Il n'est entré ni bois ni fer dans toute cette vaste construction, à laquelle ont été ajoutées, en 1831, deux ailes renfermant, l'une les cabinets d'observation, l'autre l'amphithéâtre, qui peut contenir 500 auditeurs.

À droite du vestibule, un magnifique escalier de pierre conduit aux étages supérieurs. Au second étage, à gauche, sur des dalles de pierre, a été tracée, du sud au nord, la ligne méridienne de Paris. D'un côté, elle est divisée en mètres, et de l'autre en pieds.

Un petit escalier tournant conduit à la plate-forme et aux coupoles qui y ont été construites par Cassini. Les coupoles, en tôle, sont pourvues de glissoires que l'on ouvre pour faire les observations.

En traversant la terrasse, on arrive à la grande coupole construite récemment sur le pavillon octogonal de l'est. Toute cette coupole est en cuivre, garnie de glissoires et mobile. Le plancher de la coupole est lui-même mis en mouvement sur une série de roues que fait tourner une manivelle. Il suffit d'un seul bras pour lui imprimer la force nécessaire.

Les caves de l'Observatoire sont célèbres : situées à 28 mètres du sol, elles jouissent, en tout temps, d'une température constante, qui se maintient invariablement à 11 degrés 76.

Nous n'avons point l'intention d'énumérer ici toutes les richesses scientifiques dont l'Observatoire est le dépôt, et qu'il a fait servir, depuis sa fondation, pour le plus grand progrès de la science.

Mentionnons seulement sa magnifique lunette équatoriale, abritée par la grande coupole de l'est. Elle a 38 centimètres d'ouverture, et il n'y en a guère que deux autres dans le monde qui puissent lui être comparées, celle de Poulkova, près de Saint-Petersbourg, qui est aussi grande, et celle de Cambridge, dans les États-Unis, dont l'ouverture mesure 47 centimètres. Cette dernière est le plus grand instrument réfracteur (1) qu'on ait construit jusqu'à présent.

La lunette équatoriale de l'Observatoire "est fixée à un axe, autour duquel elle peut tourner dans tous les sens et qui est fixé parallèlement à l'axe du monde. Les pièces fondamentales de l'instrument sont : la lunette elle-même, un cercle divisé dont le plan est parallèle à l'axe de la lunette et qui sert à mesurer l'angle que cet axe fait avec la ligne des pôles ; ce cercle se meut avec la lunette qu'on y fixe à l'aide de vis de pression ; enfin un autre cercle fixe parallèle au plan de l'équateur. Un mouvement d'horlogerie fait mouvoir ce cercle sur lui-même, de manière à lui faire accomplir une révolution entière, d'une façon continue, en 24 heures sidérales. Il résulte de là que si la lunette est dirigée vers une étoile ou un astro quelconque, et fixée dans sa direction, le mouvement général de l'instrument l'entraînera, et maintiendra constamment son axe optique suivant un parallèle céleste. Ou, si l'on veut, l'astre qui était, au début de l'observation, dans le champ de la lunette, y restera immobile pendant toute sa durée. De là, une facilité extrême pour observer les détails des disques planétaires, les taches du soleil, les nébulosités des comètes, les amas stellaires, les nébuleuses, surtout quand la lunette est, comme ici, d'une grande puissance." (2).

Les télescopes les plus puissants dont les annales scientifiques fassent mention sont celui dont se servait, au dix-huitième siècle, l'astronome William Herschel, et celui qu'a fait construire, de nos jours, lord Ross, dans son parc de Parsonstown, en Irlande.

(1) Rappelons à nos lecteurs que dans les lunettes ou longues-vues, les images sont rendues visibles par *refraction* et vues directement, tandis que, dans les *télescopes* proprement dits, les objets sont vus par *reflexion*, à l'aide de miroirs métalliques.

(2) Amédée Guillemin, *Le Ciel*.

Le télescope d'Herschel était formé d'un miroir de 1 m. 47 (plus de 1½ pieds) de diamètre. "Le tuyau avait 12 mètres, (plus de 36 pieds) et l'observateur se plaçait à son extrémité, une forte lentille à la main, pour regarder l'image. Le grossissement pouvait s'élever jusqu'à six mille fois le diamètre du corps observé. Afin de donner au télescope l'inclinaison convenable pour chaque observation, Herschel avait fait établir un immense appareil de mâts, de cordages et de poulies. Toute la construction reposait sur des roulettes, et, pour l'orienter, on la faisait mouvoir tout d'une pièce à l'aide d'un treuil. Du reste, Herschel ne se servit que rarement de cet immense télescope. Il n'y avait guère que cent heures dans l'année pendant lesquelles, sous le ciel brumeux de l'Angleterre, l'air fut assez limpide pour permettre d'observer avec succès. (3).

Cette considération n'a pas empêché lord Ross de dépenser 25,000 livres sterling (625,000 fr.) pour construire un instrument encore plus considérable. "Le tube de ce télescope a 55 pieds anglais de longueur, et pèse environ 13000 livres. Par sa forme, il pourrait être comparé à la cheminée d'un navire à vapeur de proportions énormes ; il est terminé, en bas, par un renflement carré, espèce de boîte qui renferme le miroir, dont le diamètre est de six pieds et le poids de 7600 livres. Le poids total de l'appareil est d'environ 22,000 livres, c'est-à-dire près de 4 fois le poids de celui d'Herschel. Ce magnifique instrument établi sur une espèce de fortification oblongue, d'environ 75 pieds du nord au sud, y est placé entre deux murailles latérales à créneaux, hautes d'une cinquantaine de pieds, qui ont été construites des deux côtés pour servir de point d'appui au mécanisme destiné à le mouvoir dans toutes les directions du ciel. A ces murailles latérales sont adaptés des escaliers mobiles qui peuvent être amenés à l'ouverture du télescope, quelle que soit la position qu'il prenne." (4).

Grâce à ce télescope, on a obtenu des résultats étonnants : en le dirigeant sur la lune, on pourrait y apercevoir, selon M. Babinet, "un troupeau d'animaux analogue aux troupeaux de buffles de l'Amérique du Nord," on y distinguerait facilement des monuments comme "Notre-Dame et le Louvre, et encore mieux les objets étendus en longueur, comme le cours de nos rivières, le tracé de nos canaux, de nos remparts, de nos routes, de nos chemins de fer, enfin de nos plantations régulières ;" il a servi à son noble inventeur, qui n'avait pas dédaigné d'employer à sa construction ses propres mains de grand seigneur, à découvrir les plus belles nébuleuses "et les plus splendides créations sidérales que l'œil mortel ait jamais entrevues dans les campagnes inaccessibles du ciel." (5).

L'Observatoire de Paris n'a jamais possédé d'aussi gigantesques appareils, mais on a pu longtemps y voir le chef-d'œuvre de ce savant, qu'on aurait pu appeler un artiste en astronomie, le regrettable Léon Foucault. Ce télescope ne mesure que 80 centimètres d'ouverture, et 5 mètres de longueur, mais le miroir du fond, au lieu d'être en métal, est construit en verre de la fabrique de Saint-Gobain. Dégrossi et aminci à la courbure sphérique, dans les ateliers de M. Secrétan, l'habile opticien de l'Observatoire, il a reçu de la main de M. Foucault le dernier degré de précision, et ce miroir, perfectionné par une série d'épreuves successives et de retouches locales, qui ont coûté des soins et des travaux infinis, est regardé, à juste titre, comme une des plus rares merveilles de l'industrie scientifique contemporaine.

Le télescope de M. Foucault a été monté équatorialement pour la latitude de Marseille, et installé dans le nouvel Observatoire de cette ville, dont le ciel presque toujours pur se prête bien mieux que nos villes du nord à des observations astronomiques régulières et suivies.

J. G.

Manuel Général de l'Instruction Primaire.

(3) Louis Figuler, *Les Grandes Inventions*.

(4) F. Marion, *l'Optique*. Collection de la Bibliothèque des merveilles.

(5) F. Marion.

## Chronique Scientifique.

Les splendeurs dont les joailliers, à l'époque où nous sommes de l'année, parent à l'envi leurs boutiques, tous ces bijoux reluisants, pimpants et coquets qui donnent des airs rêveurs si intéressants aux belles promeneuses arrêtées aux vitrines de la rue de la Paix et du Palais-Royal, prêt en quelque sorte un cachet d'actualité particulier à quelques récents travaux de laboratoires et à certaines communications faites dans ces derniers temps à l'Académie des Sciences. Ainsi M. J. Boussingault s'est livré à de délicates expériences pour analyser l'émeraude morallon des mines de Muso (Nouvelle-Grenade). Le schiste carburé d'Itoco révèle deux sortes d'émeraudes : les canutillos, émeraudes cristallisées, toujours d'une grande valeur, ayant assez fréquemment pour gangue un spath calcaire blanc ; puis les morallones, émeraudes amorphes, fissurées, gercées, formant des nids dans le schiste et dans le calcaire. Les morallones, que ces défauts font mettre au rebut, possèdent d'ailleurs, comme les émeraudes les plus fines, toutes les nuances comprises entre le vert très-foncé et le vert très-pâle. Les morallones perdent 2 pour 100 de leur densité chauffés au rouge sombre, et la perte n'est pas plus forte à une température plus élevée. C'est aussi ce qui se passe pour les émeraudes cristallisées.

Les expériences de M. Boussingault ont démontré, contrairement à ce qu'avaient cru trouver d'autres savants, que la calcination n'enlève pas sa couleur à l'émeraude canutillo aussi bien qu'au morallon. Des fragments du plus beau vert chauffés au rouge vif pendant une heure dans une nacelle de platine ont conservé leur couleur. En élevant la température au blanc avec le chalumeau à gaz, la teinte verte ne disparaît pas davantage, mais les fragments prennent "un aspect nacré, chatoyant, agréable à l'œil." Une esquille exposée à un feu capable d'en déterminer la fusion se convertit en émail blanc. MM. Wohler et Rose ont conclu, comme Vauquelin, que la coloration de l'émeraude est due à l'oxyde de chrome. Les autres matières constituantes sont la silice, l'alumine, la glucine, la magnésie, la chaux, la soude et—qui le croirait?—l'eau—de l'eau qui se dégage lorsqu'on porte la pierre au rouge ! Cette eau, dit M. J. Boussingault, peut être recueillie en opérant la calcination dans un appareil imaginé par L. Damour, appareil consistant en un dé en platine auquel est adapté, comme condensateur, au moyen d'un bouchon en carton fossile (asbeste), un tube de verre effilé. "En chauffant successivement au rouge blanc dans le dé en platine 2 à 3 grammes d'émeraudes morallones en fragments, on a pu en calciner 16 grammes ; l'eau condensée possédait une réaction franchement acide due à de l'acide sulfureux provenant de parcelles de pyrites disséminées dans la masse du minéral."

L'émeraude cristallisée ou amorphe perd au rouge l'eau qu'elle contient, mais pas au-dessous de cette température. La résistance de la couleur verte à l'action d'une température plus élevée ne permet pas de supposer que les émeraudes morallones ou canutillos soient colorées, comme le croyait M. Lévy, par une substance de nature organique, par un carbure d'hydrogène.

Singulière loi souvent que celles des colorations dans la nature animée ou inanimée ! Notre confrère et ami M. Henry Berthoud enregistre à ce propos dans le neuvième volume, paru d'hier, de ses intéressantes *Petites Chroniques de la Science* (1) un fait bien curieux qu'il a emprunté aux travaux de "l'Association britannique pour l'avancement des sciences" ; il s'agit de la splendide couleur rouge des ailes du "touraco" ou "mandeur de plantain, magnifique oiseau du cap de Bonne-Espérance, dont nos collections d'ornithologie possèdent de beaux spécimens. Le professeur Church a trouvé que cette matière colorante rouge contient environ 6 pour 100 de cuivre qu'on ne peut mettre en évidence par les réactifs ordinaires, et qu'on ne saurait séparer de la matière colorante sans la détruire. Cette matière colorante constitue un composé organique naturel dont le cuivre est un des éléments essentiels.

Les traces de cuivre qu'antérieurement on avait trouvées chez divers animaux, chez les huîtres par exemple, ne signalaient la présence de ce métal que d'une manière purement accidentelle. Les huîtres qui vivent auprès de l'embouchure des cours d'eau descendant des mines de cuivre s'assimilent un certain quantité de sels de cuivre sans inconvénient apparent pour leur santé. Dans le touraco, la présence de la matière colorante rouge, qui appartient à son plumage normal, résulte du cuivre qui, introduit en mince quantité avec la nourriture, s'accumule de la sorte dans l'organisme de l'oiseau. Ainsi sur la même plume, mi-partie rouge et mi-partie noire, le métal se constate en abondance dans les parties rouges, tandis qu'il n'en existe pas trace dans les parties noires. En captivité, les touracos perdent assez promptement cette couleur rouge. Soluble dans l'eau, elle disparaît peu à peu à mesure que ces oiseaux, grands amateurs de bains, s'abandonnent à ce plaisir ; et faute d'une alimentation contenant des particules de cuivre, elle ne se renouvelle point.

M. Berthoud mentionne un phénomène qui n'est pas sans de lointains rapports avec celui-ci, en rappelant qu'à Plombières, où l'on retrouve des traces de constructions thermales d'origine romaine imbibées par les eaux des sources minérales, on observe le cuivre sulfuré en cristaux identiques aux cristaux des mines de Cornouailles.

Mais revenons aux pierres précieuses, ou mieux, passons à leurs imitations par les procédés de M. Feil et de M. Gaudin. La scène se passe encore à l'Académie des Sciences. M. Feil vient d'adresser à la savante compagnie des échantillons de flint lourd (verre de Faraday) obtenus par un procédé nouveau qui permet, disent les *Comptes-rendus*, d'avoir ce verre en masse de 25 à 35 kilogrammes, parfaitement purs, homogènes et sans fils. Les creusets ayant pu être garantis contre les attaques du plomb, on peut même arriver, paraît-il, à dépasser la densité des verres Faraday. Si le flint de M. Feil n'est pas tout-à-fait du diamant, il sera dans tous les cas d'une application scientifique plus utile que le fameux *Diamant Américain*, de M. Claude Frarnet, avec préface d'Alexandre Dumas.

M. Feil a soumis également au jugement de l'Académie des échantillons de diverses pierres précieuses artificielles, telles que des émeraudes, des saphirs, des spinelles blancs et teintés, et enfin une pierre d'un bleu violacé très-riche de ton et dépassant en éclat les plus belles améthystes. La pureté et le feu de ces pierres sont presque supérieurs à ceux des pierres fines ; leur dureté est presque égale à celles-ci. L'auteur espère que ses procédés, en permettant de reproduire artificiellement des pierres précieuses, fourniront aussi aux physiciens la possibilité d'étudier les propriétés optiques de combinaisons nouvelles.

L'Académie a nommé une commission de ses membres pour examiner la découverte de M. Feil.

De son côté, M. Gaudin, comme nous le disions plus haut, et dans la même séance, présenté une petite collection de pierres précieuses artificielles pour être ajoutée aux produits similaires du Muséum d'Histoire naturelle. Dans le nombre figurent un saphir bleu, un rubis spinelle coloré à l'or dans un creuset un grand feu, une émeraude claire, une émeraude très-foncée, une topaze jaunepaille, une topaze jaun-brun, une grosse aigue-marine, un péridot, etc., et un échantillon imitant le diamant incolore. Ces pierres artificielles ne sont réellement pas loin d'être des pierres précieuses véritables ; elles sont intermédiaires pour la dureté entre celles-ci et le strass ; elles ont en grande partie l'éclat des pierres fines et la résistance de celles-ci à l'usage ; en un mot, elles possèdent un certain degré de fin.

Si la dureté de la masse est difficile à obtenir, la coloration est tout aussi malaisée. Avec le puissant chalumeau anhydrique, préférable sous beaucoup de rapports au creuset, on ne peut employer comme principe colorant aucun des composés contenant de l'or, de l'argent, du palladium ou autres métaux précieux, ces métaux étant immédiatement revivifiés. Le cuivre participe un peu de cette propriété, mais il obéit mieux, et, comme le remarque M. Gaudin, on en fait à force d'art un protée dont on tiro à peu près toutes les nuances qu'on désire.

(1). *Les Petites Chroniques de la Science*, par S. Henry Berthoud. Neuvième année, 1 vol. in-12. Paris, 1870. Garnier frères, éditeurs.

On comprend qu'avec des imitations si parfaites, il n'y aura bientôt plus que les savants et les lapidaires capables de distinguer les produits du laboratoire de ceux que la nature a pris soin de façonner elle-même. Entre l'acheteur et le vendeur, c'est déjà presque une simple question de confiance d'une part, et de bonne foi de l'autre. Les méthodes rigoureusement scientifiques pour reconnaître les gemmes des cristaux qu'on leur substitue sont généralement peu connues et peu pratiquées, et il est assez bizarre, qu'à notre époque éclairée, où l'on s'attache à vulgariser une foule de connaissances d'une utilité pratique moins directe, l'astronomie par exemple, on vende, on achète ou l'on porte les bijoux les plus beaux et les plus rares sans presque savoir les règles élémentaires servant à faire reconnaître si l'on s'adresse à des pierres véritables ou à de simples morceaux de verre.

Nous avons, il y a plusieurs années, noté sur cette matière, dans un recueil périodique anglais, des procédés de vérification, applicables principalement au diamant, qui ne seront peut-être pas déplacés ici. Le diamant à l'état brut se distingue des saphirs, des rubis, des topazes, des cairngorms, des améthystes et du quartz, également à l'état brut, en ce qu'il développe par le frottement de l'électricité "vitrée ou positive", tandis que les autres développent de l'électricité "résineuse" ou "négative." Le diamant, sous sa forme octaédrique, se distingue du spinelle octaédrique en ce qu'il le raye facilement. Il se distingue du saphir, coloré ou non coloré, en ce qu'il a une pesanteur spécifique moindre ; et il se distingue de la topaze blanche en ce que celle-ci manifeste des signes d'électricité plusieurs heures encore après avoir été frottée, tandis que le diamant perd son électricité au bout d'un quart d'heure.

Ces méthodes évidemment ne sont à la portée que des minéralogistes et des lapidaires, qui ont des instruments spéciaux pour en faire l'application. Quand les pierres sont taillées et montées, il faut avoir recours à un autre moyen. Le diamant et le grenat se distinguent de toutes les autres pierres précieuses en ce qu'ils n'ont qu'une "réfraction simple" et que les autres ont une réfraction double, c'est à dire qu'ils rendent deux fois l'image d'"un seul faisceau" de lumière, d'une petite bougie, par exemple, qu'on regarderait à travers leurs facettes. Le même moyen sert à faire reconnaître toutes les pierres précieuses, moins le diamant, le grenat et la spinelle, des pierres artificielles, ces dernières n'ayant qu'une réfraction simple et les autres possédant une réfraction double, ou comme on dit "doublement réfringentes." Même quand les pierres ne sont pas montées à jour, c'est-à-dire quand on ne peut pas voir au travers, il est encore facile de s'assurer si elles sont douées d'un pouvoir réfringent simple ou double en regardant dans la pierre l'image réfléchi par ses facettes postérieures.

Les pierres précieuses ou artificielles, plongées dans l'alcool, perdent leur éclat, le diamant seul le conserve. Cela vient de ce qu'elles ont un pouvoir réfringent, et par conséquent réfléchissant, moindre, de sorte que la lumière réfléchi par leurs facettes, est très-faible, comparée à celle que renvoie le diamant.

C'est d'après une modification de ce principe que Sir David Brewster a construit (en 1832) son "lithoscope," instrument qui sert à reconnaître les pierres entre elles et à les distinguer de leurs imitations. Le lithoscope consiste dans un petit prisme de verre qui se met sur une articulation fixe, de manière que sa surface inférieure puisse être appliquée sur la table ou sur une facette de la pierre qu'on veut examiner. Dans cette position, les deux surfaces sont parallèles, et l'image réfléchi de la surface inférieure du prisme coïncide avec celle que réfléchit la table ou la facette de la pierre. Une goutte d'huile—huile d'olive, huile d'anis, huile de casse—ou de sulfure de carbone—peut alors, suivant les circonstances, être placée entre le prisme et la facette. Cela fait, l'observateur, à l'aide d'une vis de pression, soulève le prisme sur son articulation, afin de séparer l'image (d'une petite bougie ou d'une petite raie lumineuse) rendue par le prisme de l'image rendue par la facette. La différence d'intensité et de couleur entre ces deux images indique d'une manière infailible la nature de la pierre. S'il s'agit d'un diamant,

quelle que soit l'huile employée, l'image réfléchi par ses facettes (plus brillante naturellement que l'image réfléchi par le prisme) possèdera un éclat infiniment supérieur à celui que présenterait toute autre pierre précieuse soumise à la même expérience, et il en sera de même des pierres précieuses en général, par rapport à leurs imitations.

Une autre méthode bien connue, quoique habituellement mal employée, de distinguer les pierres véritables des pierres artificielles, c'est de les toucher de la langue. En raison de la différence de conductibilité du calorique, la pierre produit une plus forte sensation de froid que le verre. Mais il faut avoir soin, avant l'expérience de mettre pierre et verre en contact jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré de température ; or c'est là justement ce qui ne se fait pas toujours.

Entre les gemmes et le simple caillou, le mérite git peut-être, après tout, dans la question de la rareté des premières opposée à l'universelle abondance du second. Ne voit-on pas certains jets de cuivre extrêmement laids, mais extrêmement rares, se payer infiniment plus cher que nos plus belles et nos plus grandes pièces d'or modernes ? Il est plus que probable que les hommes de l'âge de la pierre priaient beaucoup plus que l'émeraude et le corindon, si tant est qu'ils les connussent, le silex dont ils se faisaient des outils et des armes.

A propos de la découverte récemment faite en Egypte de restes de l'âge de la pierre par MM. Hamy et Lenormant, dont parlait notre dernière chronique, il s'est produit depuis lors des réclames de priorité (celle entre autres de M. Arcehin) que ces messieurs se sont empressés de reconnaître dans une nouvelle communication à l'Académie, tout en faisant leurs réserves sur l'étendue de leurs découvertes à eux. Les premiers silex taillés, supposés préhistoriques parvenus en Europe, venaient des sondages exécutés dans la Basse-Egypte d'après les instructions de la Société royale de Londres (Ed. Lartet). Envoyés en Angleterre par M. Horner, ils n'ont jamais été décrits, et leur nature, comme leur âge relatif, est restée inconnue. Il en a été de même des silex travaillés de M. Prisse (d'Avesnes), et ceux que M. Lepsius a rapportés du désert égyptien sont encore à l'étude. Le premier document de quelque étendue imprimé sur cette question est dû à M. Arcehin, qui, dans le cours de l'hiver dernier, se trouvait en même temps que nous en Egypte, chargé, lui aussi, d'une mission du ministre de l'instruction publique, et explorait, de concert avec M. de Murard, la vallée du Nil dans le but de rechercher si l'Egypte ne renfermait point de traces des époques préhistoriques et notamment des âges de la pierre. Depuis la note de MM. Hamy et Lenormant, M. Arcehin a donné, dans le journal spécial, publié sous le titre de *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, des détails complémentaires sur les vestiges constatés par lui sur divers points de l'Egypte de l'industrie des silex taillés.—*Revue Britannique.*

## Voyages et Voyageurs.

DAVID LIVINGSTONE.

I. Le premier voyageur contemporain.—Jeunesse de Livingstone.

"Quel est le premier voyageur contemporain ?" se demande-t-on souvent. Il est d'ordinaire assez difficile de classer les gens d'après leur mérite, la valeur intellectuelle ne pouvant se mesurer au poids et au mètre ; mais cette fois, par exception, la réponse ne reste pas douteuse : "Le premier voyageur contemporain est Livingstone."

Cet intrépide explorateur, aujourd'hui si populaire, a découvert la plus grande partie de l'Afrique australe ; c'est donc presque le révélateur de tout un monde.

Observateur de forte race, Livingstone cache sous des dehors quelque peu après une âme aussi sensible qu'énergique.

Examinez les lignes accentuées de son visage, cet aspect presque rustique ; évidemment ce ne peut être là le portrait d'un homme façonné aux usages de la vie mondaine ; mais la franchise, la droiture se peignent à merveille sur cette physionomie

qu'on prendrait volontiers pour celle de quelque paysan aisé des Highlands.

Le front, assez puissamment sculpté, indique la pénétration, l'observation, la hardiesse, la persévérance. Son regard assuré n'a rien d'arrogant. Sa parole est franche. Il représente la force qui ne tient pas à s'affirmer, précisément parce qu'elle se reconnaît puissante.

Livingstone naquit en 1813 à Blantyre, village écossais; encore enfant, il se fit remarquer, moins par ses dispositions exceptionnelles que par la ténacité de ses principes, que par la fermeté de ses convictions. Il ne chercha pas, comme tant d'autres, à percer quand même; avant tout il était ambitieux de savoir et d'estime.

Ses parents, simples cultivateurs, ne pouvant prévoir l'avenir réservé à ce jeune homme sans fortune, sans éducation, qui grandissait parmi eux, lui avaient dit: "Tu seras ouvrier comme nous." Il obéit. Durant plusieurs années, il fut pauvre apprenti dans une manufacture. Que de combats se livrèrent alors dans son esprit! Ses aspirations, ses rêves d'hommes de génie le poussaient en avant; le devoir, la nécessité le rivaient à un labeur matériel!

Il y a là, dans cette existence, des pages singulièrement émouvantes;—la jeunesse de la plupart de nos grands hommes est un terrible temps d'épreuve. "Avant d'arriver à la gloire, dit un ancien adage, il vous faudra soulever des montagnes." Les obstacles ne manquaient pas à Livingstone; aussi rien de plus saisissant que de le suivre dans cette lutte avec le destin, qui semble vouloir faire de lui un humble ouvrier, et sa volonté, qui le porte à s'élever, à s'élever toujours.

Il partagea son existence en deux parts: on le voyait debout avant ses jeunes camarades; il méditait, il lisait. A l'heure précise, il se rendait à l'atelier, un livre sous le bras. On sonnait la cloche, et, tandis que les ouvriers allaient se reposer, il se remettait à feuilleter de nouveau ses livres, à apprendre le latin, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la littérature, la théologie.

Il a décrit lui-même cette pénible existence; écoutez: "Je continuais, dit-il, mes études pendant les heures que je passais à la filature, en plaçant mon livre sur le métier, de manière à saisir les phrases les unes après les autres, tout en marchant pour faire ma besogne; j'étudiais ainsi constamment sans être troublé par le bruit des machines; c'est à cela que je dois la faculté de m'abstraire complètement du bruit que l'on fait à côté de moi et de pouvoir lire et écrire tout à mon aise au milieu d'enfants qui jouent ou dans une réunion de sauvages qui dansent et qui hurlent.

"A dix-neuf ans, je devins tisserand et j'eus un métier à conduire; c'était une profession extrêmement pénible, mais j'étais payé en conséquence de la peine que j'avais, et cela me mit à même de passer l'hiver à Glasgow, de m'y suffire, d'y poursuivre mes études médicales, d'y apprendre le grec et d'assister aux cours de théologie."

## II. Combat avec un lion.—Discours adressés aux lions.—Les grandes chasses.—Conversions difficiles.

En possession du titre de docteur, de plus missionnaire, Livingstone médite d'aller prêcher la religion chrétienne dans l'extrême Orient: Plus de 50 millions d'hommes sont encore là aujourd'hui sectaires de Bouddha! Il s'embarque pour la Chine;—en route il s'arrête au Cap, il y apprend que la guerre dite de l'opium, faite par l'Angleterre, rend presque impossible toute tentative d'apostolat dans l'intérieur de l'empire chinois; il modifie ses plans. Qu'importe du reste? Il ne convertira pas des disciples de Fo, mais il ira porter la parole de l'Evangile parmi les païens de l'Afrique.

Avant tout, il se marie; il épouse la fille du docteur Moffat, habituée depuis quelques années au climat et aux usages de l'Afrique méridionale. Ses préparatifs terminés, il s'aventure vers le nord, à la manière des émigrants allemands, c'est-à-dire avec sa famille, à la tête d'une petite troupe d'hommes hardis, au milieu desquels se trouvent deux intrépides chasseurs, Murray et Oswell.

Les voyageurs formaient une véritable caravane; un wagon massif, trainé par cinq paires de bœufs, les emmenait tant bien que mal à travers des sentiers pierreux, à travers des plaines desséchées ou couvertes de ronces. Quelques indigènes dévoués les précédaient et les suivaient. C'est ainsi que l'on franchit, pour ainsi dire d'une seule traite, plusieurs centaines de lieues. On finit par atteindre les bords du fleuve Orange; de là on se porta vers Kourouman. C'est dans les environs que Livingstone eut une dramatique aventure de chasse.

Un lion répandait la terreur parmi les sauvages; l'excellent missionnaire n'hésite pas, il prend valeureusement sa carabine et suit la piste du monstre, qui de son côté se préparait aussi à faire bonne chasse. Le combat s'engage; le pauvre docteur roule plus mort que vif sous les griffes de son adversaire. Sans le secours providentiel d'un sauvage qui, en poussant des cris, attirait sur lui-même la fureur du lion, c'en était fait du grand voyageur; il n'avait plus qu'à rendre son âme à Dieu; et, lui mort à cette époque, l'Afrique méridionale serait peut-être encore aujourd'hui aussi peu connue que le centre de l'Australie.

Ce début peu engageant ne découragea pas Livingstone, qui plus d'une fois encore eut à se mesurer avec les chefs à crinière fauve. Les Européens sont presque les seuls à oser combattre face à face les grandes espèces félines; aussi bien au nord qu'au sud du continent africain, les lions inspirent une sorte de terreur superstitieuse; chercher à triompher d'eux semble même impossible. Ce sont des oppresseurs implacables, on s'incline devant leur puissance. Il n'est pas rare de voir les sauvages s'efforcer de les attendrir par des supplications, par des discours sarcastiques ou respectueux et complimenteurs.

Bon nombre de tribus s'imaginent en effet que l'âme des chefs transmigre et entre de préférence dans le corps des lions. Quelle satire ingénue se cache dans cette superstition populaire!

Un lion se met-il à réveiller un village en poussant des gémissements, un des indigènes l'apostrophe de la manière suivante:

"Vous êtes chef, c'est vous qui le dites! Quel genre de chef êtes-vous, pour venir dans l'ombre essayer de nous dérober notre viande? N'êtes-vous pas honteux? Un joli chef, vraiment! C'est une pierre que vous avez dans le cœur! Vous ne peusez qu'à vous! Vous n'avez pas l'âme d'un chef!"

D'autres sauvages, peut-être mieux inspirés, l'interpellent ainsi:

"Grand chef! vous rugissez, vous dites que vous avez faim, toujours faim! Vous voulez tout dévorer, vous avez bien le cœur d'un chef!"

Tandis que Livingstone s'occupait de réunir des collections d'insectes et de répandre la religion chrétienne ou tout au moins les principes élémentaires de la morale, ses amis Oswell et Murray devenaient les héros de chasses merveilleuses. Quo sont nos forêts dites giboyennes à côté de ces contrées, où tous les animaux de la création semblent confondus? On y trouve, entre autres, des buffles, des girafes, des antilopes, des gazelles, des zèbres, des rhinocéros, des éléphants, des centaines de variétés d'oiseaux et beaucoup trop de reptiles.

"Il y a, dit notre voyageur, une surabondance de vie qui tient du prestige. Ainsi, à une certaine époque de l'année, les ibis arrivent par bandes innombrables, accompagnées d'un nombre incroyable d'oiseaux aquatiques; il est des banes de sable dont la couleur disparaît entièrement sous les canards qui les couvrent. J'ai ramassé quatorze de ces animaux après un coup de fusil. D'autres endroits sont chargés de pélicans; les rives sont bigarrées d'oiseaux de diverses couleurs..."

On exécute de véritables razzias au milieu de cette faune exubérante: une des méthodes pratiquées rappello précisément un procédé de chasse mis en usage par nos aïeux les Gaulois: les sauvages africains dressent des palissades en forme de V et ercellent au sommet de l'angle un fossé vaste et profond. Les haies se prolongent indéfiniment à travers les forêts et les hautes herbes. La chasse commence: hurrah! Jeunes gens, vieillards, enfants se déploient en longues lignes, et jettent au ciel d'infenales clameurs, poussent devant eux tous les animaux qui croient

trouver un refuge dans cette impasse. No se doutant pas du précipice béant à l'extrémité des palissades, ceux-ci courent affolés et tombent pêle-mêle dans le gouffre. Voilà le triomphe! Le lendemain et les jours suivants, on ne manque pas de venaison dans le pays.

Eh bien! les compagnons de Livingstone préféraient à ce *happo* (c'est le nom de ces pièges) les péripéties dramatiques de la chasse à la carabine au milieu de jungles infestées de tigres, de lions, de crocodiles et de serpents. Traquer les éléphants, c'était surtout une de leurs grandes joies. On les prit d'abord pour des fous ou des misérables; dans leur bon sens, les indigènes ne pouvaient s'imaginer qu'on vint chez eux pour mener une existence aussi pénible, aussi dangereuse: " Ces gens-là, disaient-ils à Livingstone, ont perdu la tête. Quoi! s'exposer à de pareilles souffrances pour quelques morceaux de viande! Doivent-ils être pauvres!"

Livingstone eut grand'peine à leur faire entendre que ses compagnons de voyage jouissaient d'une assez grande fortune et qu'ils étaient entraînés par le seul attrait de la chasse. Raisonnerait-on plus juste chez les Hottentots qu'en Europe?

Sur bien d'autres chapitres, les habitants de ces régions témoignent d'une intelligence étrangement bornée; aussi le bon docteur ne convertissait-il personne; il faisait pourtant des efforts inouïs pour éclairer la conscience des indigènes. Un jour, un chef qui le suivait dans sa pieuse mission, prenant enfin pitié de ses insuccès, lui dit:

— Vous imaginez-vous qu'il suffit de parler à ces gens-là pour leur faire admettre ce que vous dites? Moi, je ne puis rien en obtenir qu'en les battant; si vous voulez, j'appellerai mes hommes et, au moyen de nos fouets, nous aurons bientôt fait de les décider à croire.

Inutile d'ajouter que Livingstone préféra ne pas faire de conversions dans cette tribu.

La superstition plane sur la plupart des contrées africaines. Bien des années se passeront encore avant que le contact européen arrive à élever le niveau intellectuel de ces peuples, plus enfants que fœnicement méchants.

Notre voyageur demeura plusieurs années auprès du chef Séchélé, qui, en sa qualité de monarque, passait pour avoir une influence directe sur les nuages. Précisément, la sécheresse fut horrible pendant les années qui s'écoulèrent à partir de l'arrivée du missionnaire; — aussi le nouveau venu devint-il suspect. Il reçut plusieurs députations des anciens de la tribu, qui le supplièrent de permettre à Séchélé de produire seulement quelques ondées.

— Si vous refusez, disaient-ils, le blé mourra et nous serons dispersés; laissez notre chef faire pleuvoir encore une fois, et nous tous, hommes, femmes, enfants, nous irons à l'école et nous chanterons des prières aussi longtemps que vous voudrez.

Livingstone répondit qu'il ne s'y opposait nullement. Comme les indigènes avaient quelque peu perdu de leur confiance dans l'infaillibilité de leur chef, ils se mirent à se livrer eux-mêmes à de bizarres incantations pour attirer la pluie; ils firent griller des chauves-souris, ils mirent des foies de chacal et des cœurs de babouin sur des charbons ardents; malheureusement le ciel était insensible, il ne tombait pas une goutte d'eau. L'avenir de la mission était de plus en plus compromis. Le docteur fut obligé d'abandonner Séchélé et ses sujets.

III.—Découverte du lac Nyami.—Le chef du lac.—Les Makololo.—Dangers de la lecture.—Les élégantes du pays.—Heureux mari!

Le docteur et les siens, qui marchaient en ligne directe vers le nord, franchirent le désert de Kalahari et découvrirent, au mois d'août 1849, le lac Nyami, une des plus belles nappes d'eau de l'Afrique australe.

Le chef du lac accueillit mal les nouveaux venus; il aurait presque dit à Livingstone, comme le loup de la fable: " Tu troubles mon breuvage." Les Européens demandèrent à lui acheter des chèvres et des bœufs; il fallait vivre. Le roi inhospitalier leur offrit seulement des dents d'éléphants. On lui répondit qu'on ne pouvait manger de l'ivoire. Le chef fut inflexible:

— Je ne peux pas vous donner autre chose, répliqua-t-il; on prétend que les blancs aiment beaucoup ces os-là. Je consens à vous les vendre; mangez-en ou n'en mangez pas; quant aux chèvres et aux bœufs, j'en ai besoin moi-même pour mon propre estomac.

On ne put autrement rien obtenir de ce tyranneau. A cette époque, l'ivoire était encore presque sans valeur dans ces parages. Ainsi un marchand qui accompagnait les voyageurs acheta dix grosses défenses en échange d'un vieux mousquet. L'ivoire pourrissait à la place où était tombé l'éléphant; il y en avait à profusion.

Après bien des entraves suscitées par la mauvaise foi du chef du lac, Livingstone partit et s'avança vers le pays des Makololo, qui devint le quartier-général de ses explorations; il trouva quelques indigènes d'une intelligence assez fine, particulièrement deux chefs, Sébitoane et son fils Sékéletou. Loin d'être réfractaires au progrès, ils étaient l'un et l'autre très-favorables à la civilisation. Seulement ils la comprenaient assez mal. Parmi toutes les merveilles dont on présentait le tableau à Sékéletou, un fait le scandalisait au dernier point, c'était que les souverains n'eussent pas plus de femmes que les simples sujets. Ebranlé néanmoins par les discours du bon missionnaire, il consentit à laisser de côté beaucoup d'habitudes barbares, mais il voulut garder cinq femmes; — par économie, il conserva celles de son père.

Les traditions absurdes, les superstitions, une confiance aveugle dans le merveilleux, une crédulité excessive suivie de subites défiances, voilà malheureusement les grands obstacles qui arrêtent le développement de cette population. " J'avais offert, dit Livingstone, d'apprendre à lire aux indigènes qui le désiraient, ceux-ci furent peu nombreux. Il leur paraît surnaturel que l'on puisse lire des choses qui ont eu lieu à une autre époque ou dans des pays éloignés. Nulle explication ne parvient à leur donner une idée même approximative de cette faculté surprenante."

Cependant un sauvage, apparemment fort courageux, voulut bien étudier l'alphabet; il se crut en danger de tomber malade ou d'être frappé de malédiction. Lorsqu'il eut appris ses premières lettres, il déclara très-sérieusement au souverain que la chose était inoffensive. Grâce à cette assurance, ses compatriotes prirent goût à la lecture et bientôt épelèrent si bien, si vite, qu'ils devinrent eux-mêmes professeurs. L'un d'eux surtout montra une incroyable facilité: en quelques semaines, il sut lire et écrire.

Au moral comme au physique, les Makololo ne forment donc pas une nation mal douée. Les dames du pays ont, il est vrai, un défaut capital, celui de s'enivrer avec une boisson fermentée, le bogaloo; — de plus, elles adorent les parures: elles aiment à paraître en public le corps luisant de beurre; — des anneaux de cuivre et d'ivoire ornent le bas de leurs jambes et l'écorchent même souvent.

Si les femmes du peuple se contentent forcément de quelques verroteries, de quelques colliers plus ou moins brillants, les grandes élégantes ont une sorte de code de la mode, dont elles ne sauraient s'affranchir; or une mode fort en honneur veut qu'on s'arrache les dents de la mâchoire supérieure. Ne pas s'y soumettre, ce serait manquer de goût; aussi toutes les Makololo, dames du monde, ont-elles invariablement perdu la moitié de leurs incisives.

Pourquoi cette singularité? La réponse est simple. On rapporte que la femme d'un chef se querella avec son mari, et dans un moment d'oubli le mordit à la main; — elle fut condamnée à perdre ses incisives; — immédiatement la mode fut adoptée, ou plutôt imposée par tous les guerriers de la tribu, qui trouveraient la coutume prudente.

Peut-être faut-il attribuer cet usage à une origine moins compromettante. Voici une autre interprétation: pour bien en saisir la naïve profondeur, il faut suivre tout un enchaînement d'idées: les bœufs ont la mâchoire intérieure avancée; au contraire, les zèbres ont la mâchoire supérieure proéminente. Chacun sait que les bœufs sont des animaux extrêmement utiles, tandis que les

zèbres sont des bêtes malfaisantes. Il vaut donc mieux ressembler aux premiers qu'aux seconds. En s'arrachant les dents de la mâchoire supérieure, on imite un bon exemple, on s'éloigne du mauvais. Rien n'est plus clair. Mais laissons-là ce ridicule usage.

Qui ne connaît l'aphorisme suivant : "Voulez-vous juger un peuple, examinez le rang qu'il accorde à la femme." Eh bien ! les dames makololo jouissent d'immenses privilèges ; elles ont voix délibérative dans les assemblées, elles peuvent être souveraines.

Malheureusement, elles s'oublient quelque fois jusqu'à frapper leur seigneur et maître ; passablement heureux seraient encore les maris s'ils n'avaient qu'une compagne, mais ils en possèdent jusqu'à cinq. Jugez alors de la douceur du foyer !

"J'ai vu, dit Livingstone, un pauvre mari qui s'était posté sur un arbre, d'où ils poussaient des cris douloureux et retentissants. "Je croyais, s'écriait-il, avoir épousé cinq femmes, mais j'ai épousé cinq sorcières ; elles me défendent de prendre la moindre nourriture."

Dans des situations aussi humiliantes, aussi déplorables, la justice donne tort aux dames économes qui se coalisent pour couper les vivres à leur mari ; tout rentre bientôt dans l'ordre. Mais si des coups ont été portés, les lois deviennent sévères. La délinquante est conduite à la grande place de la ville, lieu où réside le chef. Sentence est prononcée. La femme est condamnée à charger son mari sur son dos et à le porter à la maison au milieu des huées de la foule.

Ceci ne vous rappelle-t-il pas certaines coutumes du moyen âge ?

IV.—Départ pour Loanda.—Politesse de Balonda.—Représentation émue de la lanterne magique.—La décoration.

Livingstone, tout en fixant le siège de sa résidence à Linyanti, capitale des Makololo, avait reconnu le Zambèze et accompli dans les environs des excursions qui lui permirent plus tard d'entreprendre définitivement, avec plus de chance de succès, un grand voyage du côté de l'ouest, jusqu'aux rives de l'Atlantique. Ce trajet, à travers des territoires inconnus ou à peine entrevus par des Européens, était de plus de quatre cents lieues.

Le missionnaire ne vit pas de meilleurs compagnons à choisir, pour former une escorte, que les indigènes makololo eux-mêmes. Il franchit le territoire des Barotsé et séjourna pendant quelques mois dans le pays de Londa, dont les habitants sont d'une civilisation toute particulière. Veulent-ils faire preuve d'une excessive courtoisie, ils apportent dans un morceau de cuir des cendres ou de la terre de pipe. Ils s'en frottent la poitrine ou le haut des bras. Les gens du monde ne connaissent guère d'autre mode de salutation. Il est cependant des raffinés qui se battent les flancs et se frappent les jambes.

La plupart du temps notre voyageur était reçu avec une curiosité empreinte par les principales africains ; les seigneurs nègres l'abordaient très-poliment en se frottant les mains ou en se couvrant de cendres. L'un d'eux avait tant d'anneaux de métal au-dessus des chevilles qu'il ne pouvait avancer qu'en se dandinant et en écartant démesurément les jambes. Cette démarche fit sourire Livingstone : "Ce personnage, lui dit-on, est très-puissant, tous ces anneaux en sont la preuve évidente." Le voyageur se souvint alors de la démarche grave, solennelle, de certains gros fonctionnaires européens, pliant aussi sous le poids des broderies et des décorations !

Une audience, enviée par bien des Balonda, lui fut accordée ; il fut admis à contempler de très-près le souverain Chinté. Une centaine de femmes entouraient le monarque, dont la principale épouse était placée au premier rang et portait sur la tête un curieux bonnet rouge. A chaque parole du souverain, les dames de la cour faisaient entendre une sorte de chant plaintif, tandis qu'une bande de musiciens composée de trois tambours et de quatre tympanistes jetaient au vent l'harmonie la plus douteuse. L'assistance paraissait charmée.

Livingstone avait emporté une lanterne magique : en admirer les tableaux, c'était ce que souhaitait surtout l'illustre Chinté. Ses désirs furent enfin satisfaits.

"Je trouvai mon chef sauvage, dit le voyageur, environné de ses dignitaires et de ses femmes ; le premier tableau représentait le sacrifice d'Abraham ; les personnages étaient aussi grands que nature, — et les spectateurs ravis trouvaient que le patriarche ressemblait infiniment plus à un Dieu que toutes les images de terre ou de bois que l'on offrait à leur adoration... Les femmes écoutaient mes explications avec un silence respectueux ; mais lorsque remuant la glace où l'image était imprimée, le couteau qu'Abraham tenait levé sur son fils vint à se mouvoir en se dirigeant de leur côté, elles supposèrent que c'étaient elles qui allaient être égorgées à la place d'Isaac, et, se mettant à crier toutes à la fois : "Ma mère ! ma mère !" elles s'enfuirent pêle-mêle en se jetant les unes sur les autres, tombèrent sur les petites luttes qui renferment les idoles, foulèrent aux pieds les plants de tabac, mirent en pièces tout ce qu'elles rencontraient ; il nous fut impossible de les rassembler de nouveau. Toutefois Chinté resta bravement assis au milieu de la mêlée, et ensuite examina l'instrument avec un vif intérêt.

"Au bout d'une dizaine de jours, continue Livingstone, Chinté vint me faire une visite dans ma tente, et, fermant bien toutes les ouvertures, il tira de son vêtement un collier auquel était suspendue l'extrémité d'un coquillage conique, ayant, aux yeux de ces peuplades, autant de valeur que les insignes du lord-maire peuvent en avoir à Londres. Puis, me le passant autour du cou : "Maintenant, me dit-il, vous avez une preuve de mon amitié !" Cette décoration était sans doute quelque chose comme la grande croix de l'ordre de Londa. Que de réflexions engageant à faire ces présents de sauvage !

Quelques jours après, le camp fut levé, on repartit. Le voyage fut d'autant plus difficile que l'on s'engageait dans les territoires déjà explorés par des Portugais, et surtout par les nègres. Les Européens y sont à juste titre détestés ; le blanc passe pour un ogre ou pour le diable. Lorsque notre pacifique voyageur arriva près d'un village, les femmes se sauvaient dans leurs cabanes ; les enfants qui le rencontraient jetaient les hauts cris, et dans leur épouvante prenaient des attaques de nerfs.

Livingstone et ses Zambéziens finirent néanmoins par arriver à Saint-Paul de Loanda. En débouchant dans la plaine qui entoure le port, les indigènes promènèrent leurs regards, non sans un certain effroi, sur l'immense Océan.

"Nous pensions, disaient-ils, que le monde n'avait pas de bornes, mais le monde nous dit tout d'un coup : "C'est ici que je finis ; au delà je n'existe plus."

Le retour s'effectua sans incidents remarquables ; en regagnant leur patrie, les Zambéziens étaient ravis de tout ce qu'ils avaient vu ; ils avaient bien eu maille à partir avec les populations d'Angola, anciens Portugais confondus avec les naturels, et qui forment une race effrontée, astucieuse ; mais tout était oublié. Néanmoins un gros nuage allait surgir à l'horizon ; une pénible déception à laquelle ils n'avaient pas songé, les malheureux ! les attendait : leurs femmes s'étaient remariées. Le premier choi reçu, ils se mirent à rire de leur mésaventure :

"Après tout, dirent-ils, les femmes ne sont pas rares ; il y en a autant que de brins d'herbe ; nous en retrouverons d'autres."

Au reste, plusieurs des seconds maris restituèrent très-volontiers les femmes qu'on leur réclamait, et on les reprit sans arrière-pensée.

V.—La cataracte Victoria.—Grande réputation des Anglais.—Terrible impression causée par la mer.—Retour du missionnaire en Europe.

Livingstone n'était pas homme à se reposer longtemps ; il repartit quelques mois après, c'est-à-dire le 3 Novembre 1855. Cette fois, il voulait atteindre l'Océan Indien. Il suivit presque constamment les bords du Zambèze, salua du nom de Victoria la magnifique cataracte que forme ce fleuve, et qui est la digne émule du Niagara ; étudia les mœurs de plusieurs peuples importants, entre autres les Batoka et les Banyai, possesseurs actuels du bienheureux pays de Monomotapa.

Pour plusieurs tribus, la simple vue d'un Européen était un événement sans précédent ; l'homme au teint pâle leur paraissait un phénomène extraordinaire ; ils le contemplaient, ils l'exami-



naient tour à tour ; ils étaient émerveillés et effrayés ; ils saluaient le nouveau venu et sa suite de la manière la plus grotesque. "Dès qu'ils étaient devant nous, rapporte Livingstone, ils se jetaient sur le dos, se roulaient par terre et se frappaient la partie extérieure des cuisses en exprimant leur satisfaction. Cette méthode de haute politesse m'est particulièrement désagréable, et je m'égosille à leur orier : "Finissez donc, je n'ai pas besoin de tout cela." Mais ils s'imaginent que je ne me trouve pas assez bien accueilli ; et plus ils me voient mécontent, plus ils se roulent avec fureur et se frappent les cuisses avec violence..."

Le gouvernement des Banyai est remarquable en ce qu'il présente une sorte de république féodale. Le pouvoir est électif. A la mort du chef, on va chercher un nouveau prince, soit dans la tribu, soit chez un peuple voisin. Il est d'usage que le nouveau Numa refuse l'honneur qu'on lui propose ; il ne s'en trouve pas digne ; il est inexpérimenté ; il se déclare, avec une apparente modestie, incapable de remplir une charge aussi élevée. Sollicité, il accepte toujours ; il prend possession des biens de son prédécesseur et adopte toutes ses femmes, voulant ainsi avoir tous les avantages et tous les tourments de celui qu'il remplace.

Avant d'atteindre le but extrême de son voyage, l'embouchure du Zambèze, Livingstone franchit un territoire gouverné par un despote très-hostile aux étrangers, et qui lui envoya deux de ses ministres, sans doute les premiers espions du royaume.

— A quelle nation appartiens-tu ? demandèrent-ils au voyageur.

— Je suis citoyen anglais.

— Anglais ? Anglais ? reprirent les deux ambassadeurs avec étonnement ; nous ne connaissons pas cette tribu ; nous n'en avons jamais entendu parler ; habite-t-elle loin d'ici ?

Il aurait fallu faire un cours de géographie à ces diplomates, comme à tant d'autres. Livingstone se contenta de répondre :

— Oui, loin, bien loin d'ici.

Le récit des voyages n'est pas seulement attrayant parce qu'il initie aux mœurs des peuples ; mais que de fois aussi pouvons-nous en tirer de bonnes leçons de modestie ! Nous nous croyons les maîtres du monde, et l'on ignore jusqu'à notre nom !

Grâce à son âme généreuse, à ses principes d'équité, à ses qualités essentielles, Livingstone était devenu l'ami, le père des indigènes makololo qui l'accompagnaient. Il était respecté, adoré de tous.

Arrivés à peu de distance de l'Océan, ils apprirent qu'il fallait se séparer. Ce fut une immense douleur pour les sauvages de l'escorte ; ils se jetaient aux pieds du voyageur pour le supplier de les emmener. Livingstone n'y consentit pas ; il comprenait que le climat froid et humide de l'Angleterre pourrait être extrêmement dangereux pour ces enfants du cœur de l'Afrique, habitués à une chaleur continuelle ; il voulut bien cependant faire une exception en faveur d'un naturel au tempérament vigoureux, et qui paraissait plus encore que ses compagnons désireux d'entreprendre le voyage ; — mais, à la vue de la mer, de la vaste mer, le pauvre Africain demeura confondu. Lorsqu'on eut mis le pied dans une chaloupe pour gagner le navire, sa crainte se transforma en terreur, presque en démence. Sur le pont du vaisseau, il se calma quelque peu ; mais tout était tellement nouveau pour lui, que sa faible intelligence supportait difficilement une telle succession d'idées.

— Quel singulier pays ! disait-il parfois ; de l'eau, rien que de l'eau !

A l'île Maurice, l'étonnement du sauvage fut à son comble ; mais la tension d'esprit était devenue trop forte, il perdit la raison pendant la nuit ; il se blottit dans une chaloupe et s'écriait lorsque Livingstone voulait l'approcher :

— Non ! non ! je dois mourir seul ! Vous ne devez pas mourir, vous ! N'approchez pas ou je me jette à l'eau.

Les matelots voulaient l'enchaîner, Livingstone s'y opposa ; il espérait qu'à force de soins il le ramènerait à la raison. Malheureusement, le lendemain le sauvage était pris d'un accès de folie furieuse ; il voulut frapper un des passagers, et tout d'un coup s'élança dans la mer ; il suivit la chaîne du navire sans essayer de lutter contre les flots ; il voulait mourir ; il fut en effet

englouti dans les vagues. La civilisation, ou plutôt l'avant-garde de la civilisation, l'avait tué.

Quelques semaines après, Livingstone revoyait l'Europe ; les témoignages d'estime, d'admiration, ne lui firent pas défaut. Il était parti inconnu, ignoré de tous ; il rentrait dans sa patrie précédé de la réputation.

Mais dix-sept années passées au cœur de l'Afrique l'avaient complètement éloigné du courant de la civilisation ; il était devenu presque aussi sauvage que les indigènes eux-mêmes. Il se trouvait singulièrement embarrassé de dissenter et d'écrire dans sa langue maternelle. Le dialecte Makololo finissait par lui sembler plus aisé que la langue de Shakspeare. N'importe ! Il se mit courageusement à la grammaire anglaise, et parvint, à force de travaux, à publier le bel ouvrage connu sous le titre d'*Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe de 1840 à 1856*.

"Je crois, disait-il en l'achevant, que j'aimerais mieux traverser de nouveau le continent africain que de publier un second volume !"

Livingstone n'est donc pas un littérateur ; ses phrases se heurtent, ses mots se répètent, ses faits sont exposés sans grâce ; mais la vérité apparaît d'un bout à l'autre dans toutes les pages qu'il signe. S'il commet quelque erreur, c'est toujours à son insu. Il a, sur la véacité des témoignages exprimés par les voyageurs, une opinion qui ne cadre pas avec celles de la plupart de ses confrères. La probité de l'écrivain et la loyauté de l'homme du monde sont, suivant lui, inséparables, — et il n'a raison. Prétendre qu'il y a deux morales, c'est n'en reconnaître aucune.

Il attache à l'authenticité parfaite de ses récits une tradition d'honneur dont le germe date de loin dans sa famille. Ecoutez ce qu'il dit à ce sujet dès le début de son premier ouvrage : "Un de mes aïeux prononça ces mots en mourant : "J'ai, pendant ma vie, recherché avec le plus grand soin toutes les traditions qui se rattachaient à notre famille, et je n'ai jamais découvert que, parmi nos ancêtres, il y ait eu un malhonnête homme. Si donc, un jour, quelqu'un d'entre nous ou l'un de nos descendants venait à faire quelque mauvaise action, cela ne serait pas parce que le germe en était dans son sang, et ses torts n'appartiendraient pas à la famille. Soyez honnêtes, c'est le précepte que je vous lègue !" C'est pourquoi, ajoute Livingstone, s'il m'arrive de commettre quelques méprises, j'espère que l'on voudra bien les considérer comme une erreur involontaire et non pas comme une preuve que j'ai oublié la recommandation de mon aïeul."

S'il se fût reposé après avoir accompli ce grand trajet de plusieurs milliers de lieues à travers des régions presque constamment inexplorées, il aurait, par cela seul, certainement mérité une place d'honneur parmi ceux qui ont le plus fait pour l'avancement de la géographie africaine ; — mais une fois qu'on est mordu au cœur par la passion des voyages, on y revient avec obstination jusqu'à la mort. — A peine de retour, le célèbre missionnaire songeait à reprendre le cours de ses aventureuses entreprises ; il méditait de tenter une exploration encore plus difficile que les précédentes. Ses efforts, couronnés de succès, lui ont définitivement valu le premier rang.

Dans un prochain numéro nous exposerons les deux derniers voyages de Livingstone. L'itinéraire de celui que nous venons de décrire rappelle assez un Y. La partie inférieure de la lettre, jusqu'au point d'intersection, représente le trajet du Cap au pays des Makololo, point central des explorations du docteur ; des deux lignes adjacentes, celle de gauche représente le voyage à Loanda, sur l'Atlantique ; et celle de droite, l'itinéraire de Linyanti à l'Océan indien.

Bientôt nous aurons à nous transporter encore dans les mêmes parages, mais surtout au nord du Zambèze. Nous osons promettre au lecteur une belle moisson d'anecdotes, d'incidents dramatiques et d'aventures.

RICHARD CORTAMBERT.

Musée des Familles.

## PÉDAGOGIE.

**Moyens rationnels et pédagogiques pour faire naître et fortifier chez les élèves le goût du travail, de l'ordre et de la propreté.**

Le travail, l'ordre et la propreté sont les agents principaux propres à établir une bonne discipline dans les écoles primaires. Quand l'un ou l'autre fait défaut, il y a ralentissement de progrès, qui peut tomber jusqu'à la nullité. C'est pourquoi les efforts de l'instituteur doivent tendre à ce que ces trois choses règnent toujours simultanément dans sa classe.

§ 1<sup>er</sup>.—TRAVAIL.

Le travail consiste dans une occupation continuelle et assidue. L'oisiveté, le désœuvrement et l'inaction sont les défauts qui lui sont opposés. La paresse est inhérente à l'enfance, dont les premières années sont et doivent être consacrées à la nutrition, au sommeil et au jeu. Partant de là, l'instituteur saura distribuer le travail pour ne pas nuire à ces exigences de la nature et ne pas tuer les facultés intellectuelles au lieu de les développer.

Les principaux moyens que l'instituteur emploiera pour faire naître et fortifier le goût du travail sont : 1<sup>o</sup> les leçons courtes et attrayantes ; 2<sup>o</sup> les leçons graduées et appropriées aux besoins de l'enfant ; 3<sup>o</sup> tenir à ce que les devoirs soient régulièrement faits ; 4<sup>o</sup> l'exemple du travail ; 5<sup>o</sup> l'affection ; 6<sup>o</sup> l'appel à la raison ; 7<sup>o</sup> les encouragements ; 8<sup>o</sup> les punitions.

1<sup>o</sup> *Les leçons courtes et attrayantes.* Il faut s'attacher à rendre à l'enfant le travail attrayant : pour cela, l'instituteur stimulera adroitement sa curiosité, son amour-propre, son intérêt, son affection pour ses parents ; il présentera chaque nouvel objet d'étude moins comme un devoir que comme une récompense. Que le travail soit d'autant plus varié que les enfants sont plus jeunes ; qu'il soit suffisamment coupé par les heures de repos et de récréation. Il faut un temps marqué pour chaque exercice, et chaque exercice doit se faire en ce temps. Or, si l'on en abuse, l'esprit de l'enfant est contrarié ; il est fatigué d'entendre toujours la même chose, et il tache de se reposer sur des idées plus riantes et plus nouvelles, même plus diversifiées ; l'attention fait défaut et le fruit de la leçon est perdu.

2<sup>o</sup> *Les leçons graduées et appropriées aux besoins de l'enfant.* Quand une sage direction n'est pas imprimée de bonne heure à l'enfant, il est rare que son penchant naturel à l'oisiveté et à la dissipation n'entrave pas ses progrès ; et l'on ne peut guère attendre de lui un grand zèle pour l'étude que quand le raisonnement vient l'éclairer, ou que les circonstances l'y contraignent. Avant de sévir contre un enfant qui montre du dégoût pour le travail, il faut s'assurer si ce que l'on exige de lui n'est pas au-dessus de son intelligence ou de ses forces.

3<sup>o</sup> *Tenir à ce que les devoirs soient régulièrement faits.* Pour cela, il ne faut pas surcharger les élèves de besogne, car le surcroît les mécontenterait, les rendrait insensibles, les dégoûterait, les porterait peut-être à la révolte, et ils prendraient en aversion ceux qui sont chargés de les instruire et les condisciples plus dociles.

4<sup>o</sup> *L'exemple du travail.* Fidèle observateur de tout ce qui se passe dans la classe, l'instituteur évitera de s'appliquer à autre chose qu'à ce qui doit l'occuper dans chaque moment, et se rappellera que l'assoupissement, les conversations inutiles avec les écoliers, notamment pour ce qui regarde le dehors, sont contraires à l'accomplissement des devoirs et ralentissent la marche progressive de l'école. Dans tout exercice de mémoire, l'instituteur agira sagement en donnant lui-même le récit que les élèves doivent faire ; il les stimulera et ils feront tous leurs efforts pour parvenir à raconter ce qu'on leur a donné à étudier.

5<sup>o</sup> *L'affection.* En aimant ses élèves très-sincèrement, l'instituteur s'attirera inévitablement leur affection ; il ne prendra pas souci de leur dire qu'il les aime et ne montrera aucune affection à la leur montrer. Qu'il se borne à les affectionner réellement ;

ils s'en apercevront bien tout seuls, et la force même des choses en portera la conviction dans leur cœur. Il bannira toute faiblesse et saura être à la fois doux et ferme, aussi bien dans l'intérêt propre des enfants que pour le soin de son ascendant et de sa dignité. Alors les enfants aimeront leur instituteur de tout leur cœur. Leur affection gagnée entraînera infailliblement leur confiance, la crainte de faire de la peine au maître, le désir de lui plaire, le respect pour sa personne et son autorité, l'obéissance absolue et spontanée à ses ordres, le plus souvent accomplis avec joie : ce sera la meilleure garantie de leurs progrès dans les études.

6<sup>o</sup> *L'appel à la raison.* On n'entend pas ici un appel à la raison des enfants ; ce serait absurde et détestable de vouloir borner là ce mobile de l'éducation et de l'instruction. Lorsque les enfants, sûrs de l'affection de leur maître, lui ont donné une confiance absolue, ils savent bien qu'il ne se trompe pas et surtout qu'il ne veut pas les tromper, qu'un tel maître ne peut avoir que raison dans ce qu'il dit ou qu'il commande et n'agit que dans leur intérêt. Alors ils se plient facilement à toutes les exigences et satisfont à la tâche imposée.

7<sup>o</sup> *Les encouragements.* Par encouragement, nous entendons non-seulement accorder des éloges à ceux qui font bien et témoigner du mécontentement à ceux qui font mal, toutefois sans froisser l'amour-propre, mais encore tous les moyens propres à exciter l'émulation.

Les encouragements sont un stimulant et une marque de la satisfaction du maître ; ils doivent aussi avoir des bornes et l'on doit avoir égard aux moyens intellectuels des enfants. Généralement, pour être bons, ils doivent être modérés, donnés avec discernement ; ne pas être prodigués et ne pas exciter la vanité.

Parmi les encouragements, nous citerons :

1<sup>o</sup> *L'éloge du maître.* Il ne faut pas le prodiguer, jamais l'employer avec à-propos et réserve, et surtout le faire avec une certaine solennité ;

2<sup>o</sup> *Les bons points et les billets de satisfaction.* Outre qu'ils doivent être inscrits sur un registre soigneusement tenu, on peut les donner en petits carrés de papier de couleur ; cela frappe davantage les yeux des enfants. On doit avoir égard à l'aptitude des enfants ; c'est surtout l'application des élèves et non les devoirs faits que l'on doit encourager. Au bout du mois, on peut échanger un certain nombre de points contre de petits livres ;

3<sup>o</sup> *Les compositions.* Comme encouragement, nous préférons les annotations que l'instituteur devrait toujours faire sur la plupart des devoirs des élèves ; annotations qui consistent d'abord dans les légendes : très-bien, bien, assez bien, mal ; ou bien encore, suivant le cas, tenir note du nombre des fautes d'orthographe, assigner un nombre de points à chaque travail, suivant le mérite. Ce classement des devoirs excite l'émulation sans haine ni aigreur, car tous les élèves peuvent parvenir à un bon résultat.

4<sup>o</sup> *Les punitions.* C'est là le dernier moyen ; il ne faut y recourir qu'à l'extrémité, et quand on a épuisé tous les autres. Par punitions, nous entendons bien plus des marques plus ou moins fortes de désapprobation que des punitions ou des surcroûts de travail. Sans doute, il faut exiger le travail le plus complet possible ; mais avec la réprimande, la perte de bons points et la retenue à l'école hors des heures de classe pour parachever les devoirs, il faut faire ressortir les avantages de l'instruction en s'inspirant des exemples que les enfants connaissent bien. Peu à peu on réussira, sinon à leur donner un goût prononcé pour l'étude, du moins à déterminer en eux quelques efforts pour s'y livrer.

## § 2.—ORDRE.

L'ordre est une disposition à mettre tout en rang, à assigner une place pour chaque chose et à poser chaque chose à sa place. Si, dans la classe, tout n'est pas rangé avec ordre ; si, comme on dit, tout se trouve sans dessus dessous, les enfants ne peuvent s'occuper convenablement ; ils perdent bien du temps à préparer ce qui leur est nécessaire pour accomplir la tâche qui

leur est imposé, et ce n'est pas encore sans troubler le silence; dès lors, pas d'attention, pas de réflexion, pas de progrès.

Voici les principaux moyens nécessaires pour développer des habitudes d'ordre :

1<sup>o</sup> L'observation ponctuelle du règlement; 2<sup>o</sup> la fréquentation régulière de l'école; 3<sup>o</sup> la surveillance des élèves à leur entrée et à leur sortie; 4<sup>o</sup> l'assignation de la place des élèves; 5<sup>o</sup> les annotations.

1<sup>o</sup> *L'observance ponctuelle du règlement.* Exiger que les élèves arrivent en classe à l'heure prescrite; faire motiver le retard qu'ont éprouvé certains élèves qui n'ont pu être arrivés au moment déterminé; cela les met sur leurs gardes pour ne pas manquer l'heure. Du reste, les élèves qui arrivent tard en classe troublent les leçons par leur entrée et occasionnent du désordre, sinon pendant longtemps, du moins pendant quelques minutes, et cela suffit pour détourner l'attention des élèves qui, curieux de leur nature, sont toujours avides de s'enquérir d'une foule de choses auprès de leurs compagnons attardés.

2<sup>o</sup> *La fréquentation régulière de l'école.* Exiger que les élèves rendent compte de leurs absences; c'est un puissant moyen de les empêcher de faire l'école buissonnière, comme aussi de les déshabituer du mensonge ou de toute duplicité tendant à les excuser; dans ce cas, l'instituteur doit toujours s'assurer de la véracité de la version des élèves. Ce contrôle suffira souvent pour prévenir les absences nombreuses et répétées.

3<sup>o</sup> *La surveillance des élèves à leur entrée et à leur sortie.* Si on laisse les élèves entrer et sortir à fantaisie, bientôt l'école deviendra une salle de jeu où l'on ne s'entendra plus, et la dissipation sera si forte que l'ascendant du maître sera entièrement nul pour le travail, l'ordre et la discipline.

4<sup>o</sup> *L'assignation de la place des élèves.* L'instituteur placera les élèves de façon que la succession des exercices dans les différentes divisions n'occasionne aucun changement de place. Nous n'exigeons pas que cela soit rigoureux; ce serait une barbarie de vouloir contraindre de petits êtres à rester cloués sur un banc pendant des heures entières; mais du moins que le changement de place se fasse en silence et non pêle-mêle. Ce sera, en quelque sorte, un délassement, car l'esprit s'appesantit avec le corps; il est bon de dégourdir quelquefois l'un et l'autre.

Mais ce qui, surtout, ne doit pas être toléré; c'est le changement de place sans la permission de l'instituteur; cela arrive très-souvent avec les jeunes élèves. C'est pourquoi l'instituteur doit y tenir fortement la main, afin qu'ils ne puissent prendre un mauvais pli avec lequel il leur serait plus tard difficile de rompre.

5<sup>o</sup> *Les annotations.* L'instituteur consignera dans un registre à ce destiné le soin que chaque élève prend de sa personne, de ses habillements et de ses effets classiques; il pourra se servir des termes suivants: très-soigneux, soigneux, assez soigneux, laisse à désirer. Cependant il sera très-prudent dans ses appréciations, et il aura égard à l'état d'aisance des parents qui, à la moindre chose, même fautive dans le fond, s'élèveraient contre lui, le blâmeraient à tel point que les enfants pourraient alors être détournés du respect qu'ils doivent à leur maître. Ainsi, il parlera le plus souvent d'une manière générale, sans détails personnels, louera l'ordre et fera voir que le désordre matériel conduit au désordre moral.

### § 3. — PROPRETÉ.

La propreté est une disposition à devenir soigneux de notre personne, de nos vêtements, de notre habitation et de tous les objets qui servent à notre usage.

Pour parvenir à ce but, l'instituteur se servira des moyens suivants: 1<sup>o</sup> l'inspection; 2<sup>o</sup> l'exemple; 3<sup>o</sup> les précautions; 4<sup>o</sup> les recommandations.

1<sup>o</sup> *L'inspection.* L'instituteur exigera que les enfants soient propres dans leurs personnes et dans leurs habits; les enfants auront les mains lavées, les oreilles nettoyées, la figure propre et les cheveux bien peignés. Pour s'assurer que ces prescriptions n'ont pas été méconnues, l'instituteur fera, à l'entrée en classe, une inspection de propreté, et ceux qui laisseraient à désirer sur ce point seraient obligés de se laver à une fontaine voisine, ou

même de retourner chez leurs parents pour faire disparaître les traces de leur négligence coupable. Les habits doivent également être propres; on ne peut assurément exiger qu'ils soient neufs; ce serait vouloir l'impossible, et, de plus, ce serait développer des sentiments d'orgueil et de vanité; mais, au moins, on ne doit découvrir aucune trace de malpropreté ni de désordre. Aucune infraction sur ce point ne pourra passer inaperçue; cependant, on agira avec prudence et avec discrétion pour ne pas froisser la susceptibilité de la pauvreté chez les enfants et chez les parents.

Souvent l'instituteur parlera d'une manière générale et usera de certains petits détours conduisant au but sans éveiller aucun sentiment rancunier chez les parents.

2<sup>o</sup> *L'exemple.* L'observation de ces soins de propreté sera rendue plus facile aux enfants par l'exemple même que le maître leur en donnera, tant sur sa personne que dans la tenue matérielle de l'école; ils la porteront dans leurs familles, qui pourront également en profiter, et ces habitudes auront sur eux une influence morale. A cet effet, le maître aura toujours une mise convenable, sans être cependant recherchée ni élégante, car il doit être aussi un modèle de modestie et doit pouvoir inspirer une sage économie. Tous les meubles de l'école seront aussi époussetés avec soin et les toiles d'araignées enlevées chaque matin.

3<sup>o</sup> *Les précautions.* L'instituteur veillera aux maladies contagieuses; dès qu'il s'apercevra qu'un élève en est atteint, il le séparera de ses camarades, préviendra ses parents, le leur remettra, et ne le reprendra que lorsqu'il sera guéri, ou du moins ne risquera plus de compromettre la santé de ses camarades. Il agira de même avec ceux qui seraient infectés de maux inspirant le dégoût de leurs compagnons, ou qui nécessiteraient l'emploi de certains remèdes exhalant une odeur forte et nauséabonde.

4<sup>o</sup> *Les recommandations.* La propreté est intimement liée à l'ordre; elle conduit à l'économie. Démontrer ces choses et les faire toucher du doigt par les enfants: leur faire comprendre que la propreté du corps entretient une bonne santé, que la propreté des vêtements assure leur durée en même temps que l'on est plus estimé et mieux apprécié, que la malpropreté use et détruit le corps comme la rouille ronge le fer; c'est leur indiquer une voie sûre et facile pour pratiquer cette bonne habitude.

Il nous reste à parler d'un moyen propre à stimuler l'amour du travail, de l'ordre et de la propreté: la distribution d'opuscules à la fin de l'année scolaire. Nous ne sommes pas partisan des distributions de prix qui se font par suite de compositions; elles produisent de mauvais résultats sous plusieurs rapports; elles excitent la jalousie, prédisposent à l'orgueil. Le mérite réel est méconnu, car les élèves studieux, mais ayant peu de dispositions, sont souvent privés de ces récompenses; tandis qu'une distribution d'opuscules, suivant le travail réel, à tous les élèves produit de leur résultat; d'abord l'école est suivie assez régulièrement par un grand nombre d'enfants; les paroles encourageantes suffisent pour obtenir le travail, plus ou moins bien fait, sans doute, de tous les élèves. D'un autre côté, ce moyen très-peu dispendieux n'est pas contraire aux règles d'une bonne pédagogie. Il faut peu de chose pour satisfaire l'enfant.

Nous ajouterons un mot relativement aux livres d'émulation, que nous préférons voir remplacer par des bulletins mensuels, comprenant, outre les places que l'enfant occupe dans les diverses branches d'enseignement, des annotations pour la politesse, l'ordre et la propreté, l'attention, l'application, les progrès et la conduite, et la consignation des absences. Nous croyons ainsi que les parents ne sauraient jamais être mécontents, car leurs enfants pourraient généralement obtenir une mention honorable pour l'une ou l'autre de ces choses et s'efforceraient davantage de faire mieux à l'avenir; la louange flatte tous les hommes, même ceux qui semblent les plus antipathiques ou ennemis de toute parole élogieuse.

En certains points de notre travail, nous avons mis à profit l'excellent *Cours de Pédagogie* de M. CHARBONNEAU, qui traite ces choses d'une manière admirable. — (1)

(Arville.)

ANDRÉ, Instituteur. -

**Récréations instructives pour les Écoliers.**

**II.—Méthode pour deviner d'un seul coup plusieurs nombres pensés.**

Votre camarade ayant choisi, par exemple, trois nombres d'un seul chiffre (cette dernière condition est absolument nécessaire), faites-lui faire successivement les opérations suivantes : 1<sup>o</sup> doubler le premier nombre ; 2<sup>o</sup> ajouter 1 ; 3<sup>o</sup> multiplier la somme obtenue par 5 ; 4<sup>o</sup> ajouter au produit le second nombre ; 5<sup>o</sup> multiplier la nouvelle somme par 2 ; 6<sup>o</sup> ajouter 1 au produit ; 7<sup>o</sup> multiplier la somme obtenue par 5 ; 8<sup>o</sup> enfin, ajouter au produit le troisième nombre. Demandez alors quel est le résultat final ; de ce résultat retranchez 55, et vous aurez pour reste un nombre formé des trois chiffres pensés, dans l'ordre où ils ont été employés.

*Exemple :* Soient 3, 5, 8, les trois nombres d'un seul chiffre. La suite des opérations indiquées donne :  $3 \times 2 = 6$ ,  $6 + 1 = 7$ ,  $7 \times 5 = 35$ ,  $35 + 5 = 40$ ,  $40 \times 2 = 80$ ,  $80 + 1 = 81$ ,  $81 \times 5 = 405$ ,  $405 + 8 = 413$ . Si de 413 on retranche 55, on trouve

$$413 - 55 = 358.$$

Le nombre 358 est précisément formé des trois chiffres 3, 5, 8. Ceci s'explique par la formule :

$$1 [(2x + 1)5 + y]2 + 1\} 5 + z = 100x + 10y + z - 55.$$

Si, au lieu de trois nombres pensés, il y en avait quatre, il faudrait, après les sept opérations ci-dessus marquées, faire doubler le résultat obtenu, ajouter 1, multiplier par 5, et ajouter le quatrième nombre. Ayant alors demandé le résultat final, vous en retranchez 555, et le reste vous fournit les quatre chiffres.

Par exemple, si ces quatre chiffres étaient 2, 3, 7, 9, on aurait successivement :  $2 \times 2 = 4$ ,  $4 + 1 = 5$ ,  $5 \times 5 = 25$ ,  $25 + 3 = 28$ ,  $28 \times 2 = 56$ ,  $56 + 1 = 57$ ,  $57 \times 5 = 285$ ,  $285 + 7 = 292$ ,  $292 \times 2 = 584$ ,  $584 + 1 = 585$ ,  $585 \times 5 = 2925$ ,  $2925 + 9 = 2934$ . Si de ce dernier nombre on retranche 555, il reste 2379.

**III.—Une personne ayant pris un nombre pair de jetons dans une main, et un nombre impair dans l'autre, deviner dans laquelle des deux mains est le nombre pair des jetons.**

Faites multiplier le nombre des jetons de la main droite par 2 ou tout autre nombre pair, et le nombre des jetons de la main gauche par 3 ou tout autre nombre impair. Demandez la somme des deux produits. Si cette somme est un nombre pair, les jetons en nombre impair sont dans la main droite, et vice versa.

Pour comprendre la raison de cela, il suffit de remarquer que le premier des deux produits est toujours pair, puisque l'un des facteurs est pair, et que le second produit (où l'un des facteurs est toujours impair) sera pair si le nombre des jetons de la main gauche est pair lui-même, et impair dans le cas contraire. Par conséquent, la somme des deux produits sera paire dans le premier cas, impaire dans le second.

M. D.

*Manuel général de l'Instruction Publique.*

**Le Boulier-Numérateur.**

Le Boulier-Numérateur<sup>1</sup> marque un progrès sur son devancier le Boulier-Compteur. Le pas franchi de l'un à l'autre est exprimé par leurs deux noms : le boulier-compteur apprend à compter un nombre après l'autre. Le boulier-numérateur rend la numération sensible, et apprend à écrire les nombres jusqu'aux centaines de millions. Il permet de faire très-facilement les deux opérations uniques du calcul : augmenter et diminuer les nombres. Il peut aussi servir à faire comprendre, *par les yeux*, les fractions simples du système décimal.

On trouvera des explications plus détaillées dans le guide qui accompagne l'appareil. Bornons-nous ici à dire quelques mots de son objet.

Comme son devancier, qu'il remplace avec avantage, le boulier-numérateur est destiné aux salles d'asile et aux petites classes des écoles primaires et des pensionnats. Il est spécial à la méthode d'enseignement par les yeux.

De toutes les opérations du calcul, la plus difficile à apprendre, et celle que l'on apprend le moins, les examens en font foi, c'est la numération.

La cause en est fort simple : la numération étant la base obligée de tout calcul, c'est par elle qu'il faut naturellement commencer. Or, les commençants étant enfants par l'âge, ou par le défaut de culture, on croirait perdre son temps, et l'on ne se trompe pas, en cherchant à les instruire par le raisonnement. On s'adresse alors uniquement à la mémoire, faculté passive qui, comme le serviteur paresseux de l'Évangile, se borne à rendre servilement ce qu'on lui a confié, en lui faisant plutôt perdre que gagner.

Comme, le plus souvent, on ne lui donne à garder que des mots, ce sont des mots que la mémoire reproduit, et, chose parfois contrariaante, elle les reproduit dans l'ordre même où elle les a reçus, et à un appel déjà entendu. La moindre transposition, un simple changement de voix, un ton auquel l'oreille n'est pas habituée, peut suffire à dérouter la mémoire la plus heureuse.

Un inspecteur, visitant pour la première fois une école de jeunes filles, demande à quelle partie de l'arithmétique on sent les enfants. On lui répond qu'elles en sont à la division. Il fait alors passer une des plus avancées au tableau, et lui dicte, pour dividende, un nombre de cinq chiffres. Difficulté inextricable pour la pauvre petite. Elle ne sait plus à quel rang placer les différents chiffres qui lui sont nommés. Les centaines prennent obstinément le pas sur les mille et le zéro éperdu ne sait quelle place il doit garder. Désireux de se montrer bienveillant, l'inspecteur appelle un autre enfant, et cette fois, dicte un nombre de deux chiffres : quatre-vingt-quinze. Même trouble, même hésitation, toujours le huit se substitue au neuf.

Il est évident que l'enfant, interrogée par sa maîtresse dans la forme qui lui était familière, eût montré qu'elle savait, mais cela est-il bien savoir ? et cette manière d'apprendre ne vous rappelle-t-elle pas certains parties de dominos, où l'un des joueurs n'est pas un bipède ?..

Quelques personnes ont craint au premier abord que l'enseignement par les yeux ne fût une autre manière de s'adresser à la mémoire machinale, et que les enfants ne fussent aussi incapables de comprendre les choses qu'on leur montre, qu'ils sont incapables de comprendre les explications qu'on leur donne. Ces personnes pensent que, retenant les mots mécaniquement, ils en comprendront le sens plus tard, tandis que la seule vue des choses ne peut laisser, dans leur esprit que des impressions fugitives.

Nul doute que l'on ne puisse abuser des meilleures méthodes, mais l'enseignement par les yeux ne se borne pas à présenter à la vue certains objets, sans dire mot. Ces objets, on les explique, on les commente, et la vue de l'objet rend plus compréhensible le mot précis ou la formule qui, sans elle, fussent restés confus dans l'esprit des enfants.

Entre l'exercice du raisonnement, faculté très-élevée, et l'appel incessant à la mémoire, faculté purement mécanique, l'enseignement par les yeux doit intervenir par une suite de démonstrations sensibles, dont la preuve est toujours facile à faire.

Le boulier-numérateur figure la numération décimale de deux façons : d'abord par l'emploi de boules dont la grosseur va en augmentant, à mesure qu'on avance d'un rang vers la gauche ; ensuite par l'impossibilité de former les dizaines, les centaines, les mille, les millions, etc, sans passer d'un rang de boules, au rang qui le suit immédiatement à gauche.

Lorsqu'un enfant aura été ainsi exercé à former les nombres, lorsqu'il aura exercé ses petits camarades plus jeunes ou moins avancés que lui, chaque chiffre qu'il entendra énoncer se présentera inévitablement à son esprit, à la place qu'il doit occuper ; et si, entre deux chiffres significatifs, se trouve un intervalle, il comblera, sans hésiter, cet intervalle par un ou plusieurs zéros. Ce jour-là, la numération n'aura plus de difficultés pour lui, et

1. Le boulier-numérateur ayant 66 centimètres de hauteur sur 54 de largeur, se vend, avec la boîte de chiffres et l'instruction, 10 francs, à la librairie de L. Hachette et Cie.

son intelligence aura reçu d'une manière imperturbable la notion de la progression des nombres, notion qui se retrouve au fond de toutes les sciences. Pour la plupart des individus, ce résultat est suffisant ; mais supposons qu'un enfant se trouve du très-petit nombre d'esprits assez fortement trempés pour pouvoir abstraire, ce qui sera toujours excessivement rare ; cette méthode d'enseignement l'aura-t-elle écarté de sa voie ? Non, assurément, car il n'existe nulle opposition, nulle contradiction entre le concret et l'abstrait. Pour le grand nombre, au contraire, le concret est le seul moyen d'arriver à des abstractions exactes. C'est pourquoi le bouslier-numérateur, on peut l'affirmer, est une excellente chose pour les commençants.

Ch. B. de MALHERBE.

Inspectrice des écoles communales de Paris.

L'ami de l'Enfance.

### L'orthographe Française.

On lit dans le *Progrès*, journal de l'éducation populaire, publié par la Société centrale des instituteurs belges, sous le titre : *Un événement dans la langue française* :

On sait avec quelle prudence agit l'Académie française dans la réforme qu'elle introduit tous les demi-siècles dans le remaniement de son dictionnaire ; elle n'admet que les idées qui ont été acceptées par l'opinion éclairée de la population depuis vingt ou trente ans. Cela n'empêche pas qu'elle doit sous peu étonner beaucoup de monde. Nous croyons savoir que son nouveau dictionnaire, qui doit paraître sous peu, contiendra les réformes ci-dessous :

- 1o. La substitution du *c* au *ch* dur ; exemples : caos, éco, archange, cloro, cronique, corus, dracme, politecnique, psicologie ;
- 2o. Suppression de l'*h* après l'*r* : rumie, réteur, catarre, rinocéros, rubarbe ;
- 3o. Suppression complète de l'*h* muet : orison, onneur, omme, abit, abitude ;
- 4o. Suppression de l'*h* après le *t* : absinte, apatie, astme, athlète, catolique ;
- 4o. Remplacement du *ph* par *f* : filofosie, fosfore, fotografie, ortografe ;
- 6o. Suppression des consonnes doubles, qu'une bonne prononciation ne doit pas faire entendre : patrôner, charuo, baloter, j'appèle ;
- 7o. Suppression des tirets ou traits d'union : c'estadire, àpeuprès, toutàfait, bateauxposte, boutesello, bassecour, têteàtête ;
- 8o. Substitution de *ant* à *ent* par les adjectifs et les substantifs verbaux : présidant, courant, diverjant ;
- 9o. Remplacement de *ence* par *ance* à la fin des mots : providance, ajance, existance ;
10. Remplacement du *ti* doux par *c*, *s*, ou *ç* : ambicieu, déno-cracie, facécie ;
- 11o. Suppression de l'*y* pour représenter l'*i* simple : analiso, stile, juri, tilburi, iacht, ieux ;
- 12o. Remplacement du *g* doux par *j* : gajure, afflijant, rejimber, jésier ;
- 13o. Substitution de l'*s* à l'*z* dans certains mots : des ehous, des caillous, des verrons ;

À la nouvelle de ce projet, plusieurs pays éclairés ont fondé des comités pour étudier la question. La Suisse en a établi dans plusieurs cantons, avec Lausanne pour comité central, et voici ce qu'il a décidé momentanément.

Lausanne accepte avec empressement le projet présenté à l'Académie française par M. Firmin Didot, libraire éditeur de la Faculté, et elle demande en outre :

- 1o. L'invariabilité absolue des participes ;
- 2o. La suppression de l'*s* et du *c* dans les ternaires *sci* et *sec* : science, célératesso ;
- 3o. La substitution de la voyelle *a* à la voyelle *e* dans toutes les nasales qui se prononcent *an* : antier, anviron ;
- 4o. L'adoption d'un nouveau signe pour représenter les lettres mouillées ; fille, régner, onsoignement.

Le comité de Lausanne déclare qu'il ne clôt pas le débat, il attendra que les linguistes éclairés aient fait connaître leur opinion.

Le comité central de Londres, ayant à sa tête M. Kunter, a accepté toutes les réformes présentées par MM. Firmin Didot et Edouard Raoux. Non seulement il demande l'invariabilité absolue des participes, mais de plus l'invariabilité complète des adjectifs verbaux. Il se propose de réunir à Londres, au mois de septembre prochain, tous les linguistes anglais et étrangers, pour décider jusqu'où doit s'étendre le tableau des réformes.

Le comité de Berlin, présidé par l'abbé Gorlitz, demande, outre toutes les réformes proposées par les comités de Paris, de Suisse et d'Angleterre, la régularisation complète de l'alphabet français, de manière que chaque lettre ait sa fonction distincte et inaltérable. Il attendra la solution du congrès de Londres pour prendre une détermination définitive.

Le comité de Bruxelles accepte avec joie les réformes proposées par M. Firmin Didot, puis les adjonctions des comités de Lausanne, de Londres et de Berlin ; il voudrait de plus que le dictionnaire de l'Académie française, dans sa prochaine édition, soit précédé d'une notice qui explique bien la nature et le génie de la langue française.

Nous savons que des comités se forment à Bordeaux, à Lyon, à Amsterdam, à Liège, à Gaud, à Turin, à Vienne, pour prendre aussi une résolution. Nous ferons connaître le résultat de leurs délibérations aussitôt qu'on nous en aura donné connaissance.

Si maintenant nous comparons les réformes proposées à celles que réclame encore la science linguistique française, nous voyons que :

M. Firmin Didot en propose une dizaine.

M. Raoux " deux

M. Kunter " trois

M. Gorlitz " quatre

De manière qu'il en reste encore six à la disposition des autres linguistes.

E l'œuvre donc, à l'œuvre !

Courrier des Etats-Unis.

### Questions Grammaticales.

Quelle est la véritable manière de prononcer le nom propre PÉTION ; est-ce PÉCION ou PÉ-TI-ON ?

Dans la langue française, *tion* se prononçant généralement *cion*, il est naturel de croire que *Pétion*, nom de ce personnage fameux par le rôle qu'il joua à l'époque de la Révolution de 1789 (car je crois que c'est de celui-là que vous voulez parler), doit se prononcer *pé-cion*.

Cependant, il n'en est point ainsi. En effet, la *Biographie Michaud* met une *h* après le *t* : *Péthion*, ce qui est une preuve manifeste que *t* ne doit pas sonner comme *c* dans ce mot :

Ce fut une démonstration en faveur du maire ; la populace courut les rues en criant : *Péthion ou la mort*, et ces mots furent inscrits à la craie sur les chapeaux, sur les portes."

Une remarque faite pour la *Nouvelle biographie générale*, c'est que nous prononçons et écrivons *Pétion* avec un accent aigu sur l'*e*, et que le personnage qui portait ce nom signait toujours sans mettre cet accent. Voilà donc un nom sur lequel la prononciation se serait doublement égarée.

\*.\*

J'ai trouvé dans des livres publiés l'an dernier les mots CAPITONNÉ, en parlant d'un boudoir, et MAQUILLÉ, en parlant d'une femme, mots que je n'ai pu trouver dans mon dictionnaire. Je vous serai obligé de me les expliquer dans votre journal.

On appelle *capiton*, de l'italien *capitone*, de la bourre de soie que l'on tire de dessus le coucon :

“ La soie ainsi travaillée est ce qu'on appelle filloselle, *capiton*, cocoonille..., suivant l'usage qu'on en fait.”

(FRANCŒUR—Technol. p. 165).

*Capitonner*, c'est rembourrer avec du capiton.

Il est souvent employé dans ce sens par les tapissiers. Mais, dans le style familier, on le dit aussi des vêtements de femme dans lesquels on met du coton pour leur lieu de certains avantages refusés par la nature.

Au théâtre, comme vous savez, les acteurs sont obligés de se faire un visage convenable aux rôles qu'ils doivent remplir. Les femmes emploient à cet effet le rouge végétal, le rouge liquide, le blanc de baleine, la poudre de riz, la pommade de concombre et la cire vierge fondue et parfumée; les hommes, l'oere, le bistre et l'enero de Chine.

Or, se farder ainsi le visage est ce qu'en termes de coulisses on appelle se *maquiller*.

“ Dans certains théâtres, on voit de jeunes aspirantes qui se font des yeux jusqu'aux oreilles et des veines d'azur du corset jusqu'aux tempes; ce ne sont pas des femmes, ce sont des pastels. Cette première catégorie de grues est ce qu'on appelle les *maquillées*.”

(JOACHIM DUFLLOT).

Comme depuis quelques années, la mode est revenue pour les dames (Dieu en préserve celles de Finlande!) de se farder à la ville, ce verbe s'applique ironiquement à toutes celles qui, pour paraître dans un salon ou dans les rues, cherchent dans l'art de Mme. Rachel une réparation à l'outrage des ans.

\*.\*

Lequel vaut le mieux de TROIS HEURES ET QUART ou de TROIS HEURES ET UN QUART ?

Comment dit-on quand le dénominateur est un tout autre nombre que quatre ?

Dans ce cas, on supprime toujours le nom de nombre un quand le dénominateur de la fraction est deux; on dit: 10 ans et demi, 3 bouteilles et demie, 4 litres et demi. Il faut, en conséquence, dire: minuit et demi, 1 heure et demie, trois heures et demie.

Mais, quand il s'agit d'une fraction n'ayant pas le dénominateur deux, on ne supprime jamais le numérateur un. On dit: 2 livres et un cinquième, ou 2 livres un cinquième (et peut s'ellipser); 8 jours et un sixième, ou 8 jours un sixième; 3 bouteilles et un dixième, ou 3 bouteilles un dixième.

D'où je conclus qu'il faut dire:

Midi et un quart	ou	Midi un quart
1 heure et un quart	—	1 heure un quart.
3 heures et un quart	—	3 heures un quart.

A mon avis, voilà ce que réclame l'analogie, cette grande loi à laquelle on doit toujours tâcher de se conformer en matière de langage.

Cette conclusion implique naturellement le rejet de l'expression *trois heures et quart*.

\*.\*

Cette phrase que je rencontre dans un recueil de morceaux de littérature française est-elle bonne: IL EST de la plaisanterie comme de la musique? Ne faudrait-il pas y mettre EN ?

Lorsque dans une comparaison, comme renferme le verbe être (les nations sont comme les individus; les enfants sont comme les hommes, etc.), on peut donner un autre tour à la phrase; on la commence par il est suivi de l'article partitif du, de la, des, et l'on met le pronom en entre il et le verbe. C'est comme application de cette règle qu'on trouve:

“ Il en est des grandes cités comme de la mer, l'orage ne trouble que la surface.”

(SOUVESTRE.—Un philos. p. 75).

“ Il en est des destinées comme des aurores: les unes se lèvent rayonnantes de mille lucurs, les autres noyées dans de sombres nuages.”

(IDEM, p. 104).

“ Il en est de la toilette comme de la passion; ce que l'on a sert tout au plus à faire ressortir ce qui manque.”

(L. REYNAUD.—Jérôme Paturot).

ce qui est mis pour: Les grandes cités sont comme la mer,—les destinées sont comme les aurores,—la toilette est comme la passion.

Or, la phrase sur laquelle vous avez conçu des doutes peut se ramener à: La plaisanterie est comme la musique. Il faut donc, si l'on veut lui donner la tournure des exemples précités, faire entrer dans cette phrase le pronom en et dire: Il en est de la plaisanterie comme de la musique.

Toute autre construction serait une faute.

L'introduction de en, lorsque l'on veut commencer ces sortes de phrase par il est, se trouve d'autant plus indispensable que, sans ce mot, le sens n'est plus le même. Ainsi la phrase “ Il est de la plaisanterie comme de la musique” signifie tout simplement: il existe de la plaisanterie comme il existe de la musique; et, évidemment, ce n'est point là ce qu'on veut dire.

Le Courrier de Veugelas.

## AVIS OFFICIELS.



### Ministère de l'Instruction Publique.

#### NOMINATIONS.

##### ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par Ordre en Conseil en date du 5 février, de nommer William Henry Hicks Ecuyer, Principal de l'École Normale McGill en remplacement de J. W. Dawson Ecuyer, L.L.D. démissionnaire, et Sampson Paul Robins Ecuyer, Professeur d'Histoire Naturelle et d'Agriculture, pour la même École Normale.

##### COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par Ordre en Conseil en date du 29 mars, de nommer les personnes suivantes Commissaires d'Écoles pour les municipalités ci-dessous:

Comté d'Arthabaska, Ste. Eulalie.—MM. Maurice Desfossez, Onézime Caron, Jude Arsennault, Alexis Rhéault et François Décoateau.

Comté d'Arthabaska, Chester Ouest.—M. Joseph Lallier en remplacement de M. Olivier Leblanc.

Comté de Charlevoix, St. Siméon.—MM. François Harvey, Antoine Boucher Bellerive, Séraphin Guérin, Côme Harvey et Narcisse Savard.

Comté de Compton, Clifton Est.—M. Octavo Courtemanche en remplacement de M. Bart. Blossom.

Comté de Gaspé, St. George de la Malbaie.—MM. Louis Dumas, François Cabot et William Mercier en remplacement de MM. John Buckley et Thomas Tapp.

Comté de Lévis, St. Lambert de Lauzon.—M. Amable Samson en remplacement de M. Paul Jallient.

Comté de Maskinongé, St. Paulin.—M. Edouard Plourde en remplacement de M. Honoré Plourde.

Comté de Pontiac, Onslow.—MM. Peter Regan et William Thompson en remplacement de MM. Benjamin Moore et William Kelly.

Québec, Stoneham.—MM. John Wilson et Joseph Paquet en remplacement de MM. Joseph Cavanaugh et Patrick Devine.

### DIPLOMES OCTROYES PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

#### BUREAU DE BEACCC.

Ecole Élémentaire 1ère classe (A).—M. David Bridge, Mlle Marie Lesard (F).

Ecole élémentaire 2de classe (F).—Mlle Anathalie Rhéaume.  
3 mars 1870.

J. J. P. PROULX,  
Secrétaire.

#### BUREAU DE PONTIAC.

Ecole Élémentaire 2de classe (A).—MM. John Macaulay, William Craig et Miss Eliza M. Knight.

1er février 1870.

OVIDE LEBLANC,  
Secrétaire.

#### BUREAU DE BONAVENTURE.

Ecole élémentaire 1ère classe (F. et A.).—MM. John Alfred Legendre et John Perry.

4 mars 1870.

J. A. LEBEL,  
Secrétaire.

#### BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

Ecole modèle 2de classe (F).—Mlle Louise Eugénie Toupin.

Ecole élémentaire 1ère classe (F).—Mlles M. H. Milada Bourgeois, Marie Léa Bélanger, Emélie Blondin, M. Rose de Lima Cormier, Philomène Chartier, Alexandrine Comeau, M. Olivine L. Desautniers, Philomène Dubut, Marie de Lima Leduc, Elconore Morrissette, Marie Louise Mailhot, Louise Paquin, M. Balzanie Trottier et M. Arthémise Trépanier.

Ecole élémentaire 2de classe (F).—Mlle Adeline Bonchard, M. Harline Bergeron, Marie Dupuis, Emélie Décoteau et Marie Agnès Grenier.  
3 août 1869.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

Ecole modèle 1ère classe (F).—Mlle Marie Victorine Béliveau.

Ecole modèle 2de classe (F).—Mlle Fabiane Mailhot.

Ecole élémentaire 1ère classe (F).—Mlle Julie Lupien.

Ecole élémentaire 2de classe (F).—Mlle Marie Madeleine Dubé.  
2 novembre 1869.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

Ecole élémentaire 1ère classe (F).—Mlles M. L. Delphine Béliveau et Marie Anne Lamothe.  
1er février 1870.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

#### ÉRECTION, ANNEXION ET SÉPARATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 29 mars, d'annexer le lot numéro un de Tingwick à la municipalité de Chenier pour les fins scolaires.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, AVRIL, 1870.

### Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure.

Nous publions, dans notre feuille de ce jour, le Rapport du Ministre de l'Instruction Publique sur la distribution de la subvention de l'éducation supérieure. C'est la première distribution

depuis la passation de la nouvelle loi d'éducation, qui veut que la subvention soit partagée entre les institutions catholiques et les institutions protestantes, d'après le chiffre des populations protestante et catholique fourni par le dernier recensement.

### Petite Revue Mensuelle.

Nous venons d'échapper à une guerre, une invasion, une destruction complète enfin, et tout cela sans presque nous en douter et sans en être beaucoup plus émus. Qui le croira ? nous avons tant de peine à le croire nous-mêmes. Et, cependant, les autorités ont été parfaitement renseignées, le gouvernement a été averti qu'il se préparait contre nous une grande levée de boucliers ; que le ban et l'arrière-ban des fénies devaient se réunir sur nos frontières. Nous avons entendu les fanfares guerrières retentir d'un bout à l'autre du pays, et nous avons vu nos villes remplies de miliciens qui accouraient au rendez-vous dès le premier cri d'alarme. Nous savons que *Phœbea corpus* a été suspendu par un acte du Parlement et que, tandis qu'on prenait, dans la capitale, cette grande mesure de prudence, plusieurs régiments de volontaires étaient dirigés vers la frontière pour repousser l'ennemi ; mais ce que nous savons encore mieux, c'est que l'ennemi est resté invisible et que les troupes sont revenues sans l'avoir rencontré. Maintenant que le danger semble éloigné, chacun se demande pourquoi tout ce déploiement d'armes et de soldats ; l'on ne songe pas que le danger n'est disparu que parce qu'on s'est montré prêt à repousser la violence par la force, et le complot par la prudence : *Si vis pacem, para bellum*. D'ailleurs, le dévouement et l'enthousiasme dont ont fait preuve les canadiens en cette circonstance, ne font-ils pas l'admiration de tous ? n'avons nous pas montré une fois de plus notre loyauté au drapeau qui nous protège, et n'y aurait-il que ce résultat obtenu, sans considérer les raisons graves qui l'ont occasionné, nous sommes persuadés que le gouvernement ne regretterait pas les dépenses nécessitées par la levée des troupes.

Ce nuage sombre et chargé de tempêtes, n'est pas encore passé de dessus nos têtes qu'un autre aussi menaçant, se montre à l'horizon. La question du Nord-Ouest préoccupe plus que jamais les esprits ; l'exécution de Scott avait produit dans la Province d'Ontario une surexcitation qui à raison de sa violence même s'est reproduite en sens inverse chez une partie de la population de la Province de Québec. Heureusement que la sagesse et la libéralité de la nouvelle constitution que les Chambres fédérales ont votée pour la nouvelle Province de Manitoba devra calmer les craintes des populations de la Rivière Rouge ; et il y a tout lieu de croire que l'expédition qui sera envoyée prochainement n'aura pas plus d'ennemis à combattre que n'en ont eu nos volontaires sur la frontière.

Au milieu de toutes ces agitations, la population canadienne catholique de cette province n'a pas laissé passer inaperçu le retour des zouaves pontificaux. Partout sur leur passage, on est accouru saluer ces croisés de notre siècle ; on leur a présenté des adresses de bienvenue ; nos volontaires canadiens, musiqués en tête, ont été les recevoir aux gares des chemins de fer ; les cloches sonnaient à leur passage dans les villes et les villages ; enfin, par toutes les démonstrations possibles, on a voulu montrer à la fois le respect qu'inspirait un si beau dévouement et l'attachement qu'on porte à une si noble cause. Ces généreux soldats, à peine rendus à leurs familles, ont entendu le cri d'alarme qui faisait voler leurs frères à la frontière ; ils ont alors pensé que la patrie attendait quelque chose d'eux, et ils se sont soustraits aux embrassements de leurs parents et aux fêtes du retour, pour offrir en corps leurs services au pays. Dévouement simple et noble, qui a arraché les plus chaleureuses approbations de ceux-là mêmes qui avaient désapprouvé leur départ.

Que faisaient pendant ce temps-là nos voisins ? A la place du Congrès de Washington, qui s'était voté un ajournement, on a vu s'ouvrir à Chicago, puis à New-York, ce qu'on est assez aimable pour décorer du nom de Congrès fénien ; c'est-à-dire que la Grande République laisserait subsister une petite république au milieu d'elle. C'est donc dans cette auguste assemblée, qu'on délibère sur le sort du Canada ; bien plus, tout dépendra du Président qui sera élu. Si le choix des frères tombe sur tel, c'est la guerre ; tel autre, au contraire, permettra de continuer à vivre en paix.

Le Président des États-Unis a envoyé au Congrès (de Washington) un message de la plus haute importance : il s'agit d'un amendement à la Constitution, et le jour où cet amendement est devenu loi, il n'y a pas si petit village, d'un bout à l'autre de la République, dont la population n'ait été surexcitée par les salves de l'artillerie et par toutes les démonstrations du plus grand enthousiasme. Voici cet amendement : " le droit des citoyens des États-Unis à voter ne sera pas aboli par les États-Unis, ou par aucun État particulier pour cause de race, couleur, ou condition sociale antérieure." Par cette loi, trois ou quatre millions d'hommes se trouvent soudainement investis de tous les droits de citoyens qui leur étaient auparavant refusés. Les journaux américains ont été unanimes à considérer cette révolution comme le couronnement de l'édifice républicain en Amérique. Le fait est qu'il y avait une anomalie sérieuse entre la liberté que les États-Unis prétendent donner à leurs citoyens et les

droits dont étaient privés quatre millions d'êtres humains. Aujourd'hui, par ce quinzième amendement, cette anomalie cesse d'exister. Est-ce pour le plus grand bien ? Nous le soulignons de tout cœur, mais nous entrevoyons plusieurs difficultés, qui font craindre que cette mesure ne soit pour le moins prématurée.

Une autre question, qui se rattache plus à la cause que nous servons a aussi été soulevée aux Etats-Unis, en même temps qu'en France et en Angleterre; nous voulons parler de l'instruction populaire. Les Catholiques des Etats-Unis, et même plusieurs protestants ne sont pas contents des principes sur lesquels sont conduites les écoles communes. Les Catholiques, ne croient pas que la lecture de la Bible soit suffisante pour faire naître et avancer l'éducation morale de leurs enfants; d'un autre côté, les Protestants supervoient que les écoles communes donnent, pour la plupart, un enseignement purement séculier et nullement religieux. De là, catholiques et protestants, demandent une réforme; ils demandent ce que nous avons dans ce pays, cette entente pour différer, comme disait l'autre jour notre Ministre de l'Instruction Publique (*we agree to disagree*). De plus, les catholiques désirent que les taxes, qu'ils ont été jusqu'ici obligés de payer pour le soutien des écoles ou en principe, on ne devrait enseigner aucune religion, soient payées par eux pour le soutien des écoles de leur croyance, c'est ce qui se fait dans cette Province, pour la minorité qui est protestante.

En France, aussi, nous l'avons dit, la question de l'instruction publique a été soulevée, même dans les Chambres, mais cette question s'est trouvée mêlée à la politique. Au sujet de l'instruction gratuite et obligatoire, on a proposé de limiter les votes du *suffrage universel* auquel on doit avoir prochainement recours aux seuls électeurs qui savent lire et écrire. On voit d'ici, jusqu'à quel point serait universel un pareil système, surtout appliqué à certaines parties du pays. Il est aussi question d'une loi qui enlèverait la nomination des instituteurs aux préfets, pour la rendre aux Inspecteurs d'Académies; cela semblerait plus naturel, et cependant, en pratique, les difficultés que cette nouvelle loi occasionnerait, sont loin de la rendre populaire. Toutes ces questions d'instruction publique, sont ajournées pour le moment, en face des grandes questions politiques qui préoccupent actuellement les Français.

L'Empereur, l'élu de la nation, se soumet, pour ainsi dire, à l'heure qu'il est, à une réélection. Parvenu au milieu des réformes nécessaires à la transition du pouvoir personnel que le peuple lui avait confié en 1852, au pouvoir constitutionnel que le dernier ministère a inauguré, Napoléon s'arrête pour demander au peuple français d'approuver les mesures passées et de renouveler sa confiance en lui comme souverain constitutionnel. Contre toute attente, les ennemis de l'Empire, les républicains surtout, ne trouvent pas le plébiscite de leur goût, et font tout leur possible pour faire considérer cette mesure comme dangereuse à la France. Par le sénatus-consulte accepté par le sénat après une première hésitation bien naturelle, cette assemblée se désiste des pouvoirs constitutifs qui lui avaient été transférés en commun avec l'Empereur, par les plébiscites de 1851 et 1852, et prend l'initiative de la législation. C'est là, comme le dit un de nos journaux, une mesure importante et qui nous paraît presque indispensable à nous, familiarisés avec les idées constitutionnelles et qui regardons comme nécessaire l'existence d'une seconde chambre servant de contre-poids et de modérateur à l'assemblée des représentants élus par le peuple.

Par le plébiscite, l'Empereur demande au peuple français de sanctionner les mesures passées, de statuer sur la dignité impériale et la Régence, et d'assurer l'hérédité dans sa famille. C'est le 8 mai qu'a commencé le vote sur le plébiscite. En attendant le résultat, les ministres, les clubs de partis, et beaucoup d'autres qui se croient obligés de faire connaître leur opinion sur ce grand acte du souverain, lancent des proclamations, les uns pour et les autres contre la mesure. En dehors des questions qu'a fait naître le plébiscite, le Corps Législatif, avant de s'journer, a consacré particulièrement ses séances à la discussion de projets de loi relatifs à la pénalité que doivent faire encourir les délits de presse, et en général, les délits politiques. Mais les délits politiques en France tendent pour le moment au crime, et le télégraphe nous annonce tous les jours de nombreuses arrestations pour complot contre la vie de l'Empereur. Quelques journaux ont voulu voir en cela une réclame en faveur du plébiscite, mais les journaux officiels ont déclaré que ces tentatives d'assassinat existaient réellement et ont publié plusieurs adresses de félicitation reçues par l'Empereur. Quant au procès du Prince Pierre Bonaparte, dont nous parlions dans notre dernière revue, nos lecteurs ont sans doute appris qu'il s'était terminé par l'incarcération du Prince. Ce procès a été signalé par des scènes de violence des deux côtés, des amis du prince comme des amis de Victor Noir. Parmi ces derniers, M. Ulric de Fonvielle, celui qui s'était rendu avec Victor Noir à Auteuil comme témoin de M. Pascal Groussset, s'est attiré, séance tenante, une condamnation à dix jours de prison. C'est une manière un peu hasardeuse d'établir sa candidature de député pour le département du Rhone; aussi, après cet accident, nous aurions pensé qu'il ne lui était pas nécessaire de dire dans sa proclamation: "entre l'Empire et moi, il ne saurait y avoir de rapprochements." C'est, ajoute un journal français, ce que les électeurs lui ont prouvé, en donnant une majorité de dix mille voix à son adversaire. En dehors de la politique, il nous est aussi parvenu de France plusieurs nouvelles, dont voici une des plus intéressantes. L'Académie française, dans sa séance du 7 avril, a élu M. Emile Ollivier, en remplacement de M. de Lamartine et M. Jules Janin, en remplacement de M. Sainte-Bouve. Il

y a aussi l'insurrection des étudiants en médecine contre leur professeur M. Tardieu au sujet de sa déposition dans l'affaire du Prince Pierre Bonaparte. Mais le télégraphe nous annonce qu'après une suspension de quelques semaines, les cours reprennent d'être repris paisiblement.

Nous avons dit qu'en Angleterre, comme en France et en Amérique, on s'occupe beaucoup actuellement de l'Instruction Publique. Nous avons parlé dans notre dernière revue du *bill* présenté au Parlement par M. Forster; comme nous le disions ce *bill* a subi sa seconde lecture mais avant de devenir loi, cette mesure devient l'objet de plusieurs pétitions dans le but d'en changer plusieurs des principales clauses. D'un autre côté les catholiques protestent contre les tendances de la loi vers l'enseignement séculier ou *unsectarian* et demandent l'enseignement confessionnel ou comme on dit en Angleterre *denominational*. De l'autre côté le parti radical demande des amendements à plusieurs clauses du *bill* et veut substituer l'enseignement séculier placé en dehors de toute religion à l'enseignement confessionnel. La dernière discussion de la mesure est attendue de jour en jour. Une autre question attire encore l'attention des catholiques surtout, il s'agit du droit de visiter les convents. Le 29 mars dernier une motion a été présentée au Parlement demandant la formation d'un comité pour faire une enquête, sur l'existence, le caractère et le développement des établissements conventuels et des institutions monastiques dans la Grande Bretagne, ainsi que sur les conditions auxquelles les revenus, propriétés et biens appartenant à ces communautés ou à leurs membres individuels ont été acquis et possédés. Cette motion repoussée au nom du gouvernement par le Solliciteur Général a cependant été accueillie par la Chambre par 133 voix contre 131. Comme je remarque un journal anglais de cette ville, la mesure ferait perdre à l'Angleterre un de ses plus glorieux et de ses plus anciens privilèges, l'inviolabilité du domicile.

Les nations ne profitent pas pourtant par l'immixtion de leur gouvernement dans les affaires de clergé, et par la spoliation des convents et monastères au profit de l'Etat. Victor Emmanuel, après avoir pillé et dévasté les établissements du clergé d'Italie, n'a pas vu le trésor public s'augmenter par cela ni la dette diminuer. Il n'a pas même pu apaiser par ce moyen l'activité de son peuple révolutionnaire qui dans le moment se soulève de toutes parts, à Pavie et à Bologne. Ces émeutes l'occupent tellement qu'il ne peut rendre une visite annoncée au Souverain son voisin, pas même après la formation du nouveau ministère.

Et l'Espagne, où en est-elle rendue dans sa révolution? nous pourrions répondre qu'elle en est à son point de départ si cette révolution d'abord paisible ne voyait pas aujourd'hui sa période sanglante. La loi de conscription a été cause de soulèvements dans différentes parties du pays: un jour c'est à Séville, et un autre jour à Barcelone, le feu s'éteint d'un côté pour reprendre plus vif un peu plus loin, tant il est vrai que les descendants actuels de Pelage préfèrent l'excitation à la guerre. Le général Prim est accusé d'être l'auteur de ces révoltes, puis on commence à se lasser d'un gouvernement éternellement provisoire, et on signe des pétitions pour l'établissement d'un gouvernement définitif, ce qui serait aussi du goût du Duc de Montpensier qui vient d'être condamné pour son duel à un mois d'exil dans ses terres où il pourra soigner plus efficacement les intérêts de sa candidature, car pour quelle autre raison l'éloigne-t-on de Madrid, il semble qu'il serait plus exilé dans cette ville pendant l'été que dans ses maisons de campagne. On l'a aussi condamné à \$600 de dommages à la famille du Prince de Bourbon, on pourrait parier qu'il lui en destinait plus. Pendant ce temps, les colonies se lassent des luttes inutiles et la révolution est amortie à Cuba.

Notre revue nécrologique sera un peu longue cette fois. Le premier nom qui s'y trouve inscrit est celui de l'illustre écrivain, dont tous les partis en France déplorent en ce moment la perte, et qui depuis un bon nombre d'années avait pris un intérêt tout particulier à notre jeune pays. Nous avons nommé M. le Comte de Montalembert.

Un an à peine après la Révolution de 1830, M. de Montalembert et l'abbé Lacordaire fondent sans autorisation du gouvernement *une école libre*. Mais le jour même de l'ouverture de cette école, un commissaire de police se présente et ordonne d'abord aux professeurs et ensuite aux enfants de laisser la place. On refuse d'abord, et le commissaire est obligé d'aller chercher du renfort pour faire évacuer l'école. Cette rébellion contre la loi fit un bruit incroyable dans la ville. L'affaire fut amenée devant la Chambre des Pairs, parmi lesquels se trouvait le jeune Montalembert et ce fut pour la liberté d'enseignement et la liberté religieuse, que l'orateur de vingt ans fit entendre pour la première fois ces éloquents paroles, ces nobles principes qui furent la gloire de sa vie. Il avait contre lui la loi d'abord, puis des hommes tels que M. Guizot, M. Villemain et M. Cousin. Aussi en vain déploya-t-il une éloquence vive et hardie, comme il convenait à sa jeunesse, en vain s'appuya-t-il sur les promesses de la Charte, il fut condamné, mais on se rappelle surtout à présent ces nobles paroles du début de sa carrière. M. de Montalembert a débuté plus jeune peut-être qu'aucun de ses contemporains dans la carrière littéraire et la carrière politique. "Quels que soient, disait-il, ma reconnaissance et mon respect pour ceux qui ont présidé directement à mon éducation, et que depuis, la mort ou la disgrâce ont éloignés de l'Université, je ne puis m'empêcher dès lors de déplorer l'ignorance et l'impuissance où les condamne leur position même; dès lors, je ne puis m'empêcher de gémir comme aujourd'hui, sur le sort de tant d'âmes contemporaines de la mienne où plus jeunes encore et livrées si longtemps et de si bonne heure à l'effroya-



bles dangers. Je fis alors avec ma conscience et mon Dieu un pacte solennel ; je me promis de contribuer pendant toute ma vie et de toute ma force, à la ruine de cet enseignement oppressif et corrupteur ; ce pacte solennel, religieux, irrévocable, je commence à le remplir aujourd'hui, devant vous. . . . Je me féliciterai, toute ma vie, d'avoir pu consacrer ces premiers accents de ma voix, à demander pour ma patrie, la seule liberté qui puisse la raffermir et la régénérer. Je me féliciterai également toujours d'avoir pu rendre témoignage, dans ma jeunesse, au Dieu de mon enfance. C'est à lui que je recommande le succès de ma cause, de ma sainte et glorieuse cause ; je la dis glorieuse, car, elle est celle de mon pays ; je la dis sainte, car elle est celle de mon Dieu."

C'est ainsi que le jeune porte-drapeau du parti néo-catholique déploya son étendard, et dès lors, on le vit toujours au premier rang, là où il s'agissait de revendiquer la liberté d'enseignement et la liberté religieuse. Nous ne pouvons pas analyser tous les magnifiques discours que cette lutte fit naître, nous ne pouvons pas même les énumérer. Mais nous dirons avec M. Alfred Nettement, qu'il y a toujours dans la carrière des grands orateurs, une journée dans laquelle leur éloquence, surexcitée par une question sympathique et d'un intérêt universel, servie par les circonstances et exaltée par le sentiment d'un grand péril public, trouve son inspiration la plus haute et remporte une de ces victoires décisives qui étendent leur renommée et servent de mesure à leur talent. Cette journée dans la carrière oratoire de M. de Montalembert se remontra, le 14 Janvier 1848. On approchait d'une crise, dit M. Nettement : Tous les esprits étaient sous l'influence des symptômes avant-coureurs d'une catastrophe. Les clairvoyants la signalait à l'horizon, les aveugles mêmes la sentaient venir. . . . La France était dans l'ivresse des sangsues qui précéderent la Révolution de Février. Le radicalisme qui s'agitait partout, s'empara de la Suisse à l'occasion du Sonderbund, qui voulait maintenir la liberté cantonale, et y déploya une violence et un despotisme inattendus.

C'est là ce qui donne un caractère à part au discours de M. de Montalembert sur les affaires de Suisse. C'est (nous citons toujours M. Nettement) un chef-d'œuvre d'émotion et de passion, les deux sentiments qui contribuent le plus à l'éloquence. De cette âme profondément troublée et en même temps surexcitée, sortent des paroles de douleur, de colère, d'indignation, d'humiliation, de malédictions vengeresses, des accents prophétiques. Il commençait ainsi son discours : " Ces fiers vainqueurs dont on nous fait tant d'éloges, savez-vous ce qu'ils ont fait le lendemain de leur victoire ? Ils ont osé écrire de leur plume sanglante, le nom de Saint Vincent de Paul dans un décret d'expulsion contre ces sœurs de charité qui sont les filles de St. Vincent de Paul, et qui sont l'objet du culte, de l'admiration du monde entier. Et comment les n-on exécutés ? Comme des bêtes fauves, en leur donnant trois fois vingt-quatre heures pour évacuer le canton, sans pensions, sans indemnité, sans pudeur. . . . Puis au milieu des marques sympathiques de l'indignation générale, l'orateur poursuivait : " On ne s'est pas arrêté là. Voyez-vous ces hommes armés qui montent par ce défilé des Alpes, que beaucoup d'entre vous ont suivis ? Les voilà qui suivent le sentier escarpé que, pendant tant de siècles, des milliers de chrétiens, d'étrangers, de voyageurs, ont suivi avec reconnaissance et respect ; ils sont là où la république française s'est arrêtée avec respect ; là où le premier consul Bonaparte avait laissé, pour sa gloire, le souvenir de votre intelligente tolérance ; là où le corps de Desaix, de votre camarade Desaix a trouvé un tombeau digne de lui. . . . Et que vont-ils y faire, ces vainqueurs sans combats ? Il faut le dire, ils y vont pour voler, oui, pour voler le patrimoine des pauvres et des voyageurs, de ces novices de Saint Bernard que des siècles ont entourés de leur amour." Puis après avoir ainsi réveillé les suffrages des vivants qui l'écoulaient et des morts illustres qu'il vient d'évoquer, l'orateur prononça l'arrêt de cette victoire odieuse, tyrannique, impie : " Puisqu'on a eu le triste courage, s'écria-t-il, de venir à cette tribune se moquer des vaincus, qu'on me permette de dire ce que je pense. Oui la défaite a été honteuse. La vérité m'arrache ce témoignage au détriment même de mes amis ; mais savez-vous quelque chose de plus honteux que cette défaite ? C'est la victoire ! " Plus loin l'orateur s'écria : " Savez-vous ce que le radicalisme menace le plus ? Ce n'est pas au fond le pouvoir ; le pouvoir est une nécessité du premier ordre pour toutes les sociétés ; il peut changer de mains, mais, tôt ou tard, il se retrouve debout sur ses pieds. Ce n'est pas même la propriété ; la propriété aussi peut changer de mains, mais je ne crois pas encore à son anéantissement ou à sa transformation. Mais savez-vous ce qui peut périr chez tous les peuples ? c'est la liberté. Ah ! oui, elle périt, et pendant de longs siècles elle disparaît. Et pour ma part je ne redoute rien dans le triomphe du radicalisme, que la perte de la liberté. . . . La liberté. . . . ah ! je peux le dire sans phrase, elle a été l'idole de mon âme. Si j'ai quelques reproches à me faire, c'est de l'avoir trop aimée, aimée comme on aime quand on est jeune, c'est-à-dire sans mesure et sans frein. Mais je me le reproche pas ; je veux continuer à la servir, à l'aimer toujours, à croire en elle toujours. Et je crois ne l'avoir jamais plus aimée, jamais mieux servie qu'en ce jour, où je m'efforce d'arracher le masque à ses ennemis qui se parent de ses couleurs, qui usurpent son drapeau pour la souiller, pour la déshonorer."

Nous nous sommes laissés entraîner au-delà des bornes de cette petite revue par ce magnifique discours. Mais qui ne serait pas entraîné par de telles paroles. Aussi M. Nettement après avoir cité ces belles phrases ;

ajoute-t-il qu'avant ce discours, on estimait M. de Montalembert comme un orateur animé, spirituel, élevé, énergique, incisif ; après ce discours, on le regarda comme un grand orateur.

Comme écrivain, M. de Montalembert débuta par la rédaction du journal *l'Accent* qu'il fonda immédiatement après l'insuccès de son école libre. Indépendamment de sa collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, puis au *Correspondant*, M. de Montalembert écrivait aussi plusieurs pamphlets sous forme de discours. Car, M. de Montalembert, eut toujours cet avantage si rare parmi les orateurs, que ses discours ne perdaient rien de leur beauté pour être imprimés. Mais le comte de Montalembert comme écrivain, est surtout connu comme l'auteur des *Moines d'Occident* et de *l'Histoire de Sainte Elizabeth de Hongrie*. Qui n'a pas lu et admiré ces deux chefs-d'œuvre de littérature française ? Aussi préférons-nous donner ce passage du magnifique discours de M. Cochin, devant la Société Générale d'Education, où il expose dans un style si agréable, l'origine du livre de Sainte Elizabeth. Que n'avons-nous l'espace nécessaire pour citer plusieurs autres passages de ce beau discours qu'on lirait avec tant de plaisir ! Mais, contentons-nous de citer l'épisode si peu connu du voyage de M. de Montalembert à Marbourg et de son émotion au tombeau de Sainte Elizabeth. " M. de Montalembert était déjà épris de cet enthousiasme pour les arts qui ne l'abandonna jamais ; et le nom d'Elizabeth rappelait en outre à son cœur le souvenir poignant d'une sœur qu'il aimait et qu'il venait de perdre. Il se mit à poursuivre la Cathédrale de Marbourg, et son imagination puissante fit une de ces excursions savantes et poétiques dans les vastes forêts de l'histoire, où il aima depuis à se promener si souvent. Après cette contemplation, il entra chez un libraire, et lui demanda s'il n'a pas quelque livre sur Sainte Elizabeth, dont le culte était à peu près disparu. Le libraire monte dans un grenier et il en rapporte une brochure couverte de poussière : " Si cela peut vous intéresser, voici une vieille notice ; personne ne la demande, j'en avais encore un exemplaire, lisez-le." Le jeune homme (M. de Montalembert n'avait pas encore vingt-cinq ans) monte en voiture de poste, et il lit avec cette ardeur, avec cette passion pour la lecture que tous ses amis ont connue. Tout à coup, il frappe à la vitre, il l'ouvre bruyamment et dit au postillon : " Retournez de suite à Marbourg." Le postillon refuse : " Je ne puis pas, mes chevaux sont inondés de sueur. — C'est égal, je paierai ce qu'il faut ; retournez." Alors, plein de cette lecture qui l'avait saisi d'une ardeur enthousiaste, il court chez le libraire : " L'auteur vit-il encore ? " s'écria-t-il. C'était un vieux juge, retiré dans un village des environs. Il s'y rend. L'auteur est tout étonné d'avoir trouvé un lecteur ; et il se met en fête, pour recevoir ce lecteur, qui parlait d'ailleurs parfaitement sa langue. Ils parlent ensemble de la sainte, ils s'enthousiasmaient à qui mieux mieux. Désormais, le jeune voyageur ne pense plus qu'à elle, il se met m'a-t-il dit lui-même, sous sa protection ; il l'invoque pour sa sœur et aussi pour lui-même, et il arrive ainsi à Francfort, tout éperdu d'amour pour sainte Elizabeth. Il y reçoit des lettres de ses amis de Paris de M. de Lamennais, de l'abbé Lacordaire, qui l'appellent, qui le sollicitent ; son père le gourmande ; mais il ne pense qu'à Sainte Elizabeth, et il est resté à Francfort, poursuivi et protégé par cette profonde émotion qui devait donner naissance à un des chefs-d'œuvre de la langue française et de la littérature chrétienne."

Comme ses discours, ses ouvrages portent l'empreinte de sa foi ; l'ardeur de ses convictions perce à toutes les lignes, tandis qu'un souffle religieux les traverse et les anime. Terminons en citant les dernières phrases d'un bien bel article sur M. de Montalembert imprimé dans le *Journal de Québec*. Ces dernières lignes rendent si bien nos propres sentiments que nous ne pouvons pas nous défendre de les reproduire, persuadés que nous ne saurions les exprimer mieux.

" Nous avons donné un faible aperçu des talents de M. de Montalembert tant comme orateur que comme écrivain. On n'a pu deviner toute la gloire qui devrait jaillir naturellement sur ce grand personnage qui était devenu le chef du parti catholique. Mais à partir de 1851 tout semble changer. Sans doute, il conserve de fervents admirateurs, ses ennemis reconnaissent ses mérites, mais il perd sa position de chef du parti catholique, divisé par des querelles intestines. Montalembert, Lacordaire, de Falloux et Mgr. Dupauloup combattent M. Louis Veuillot et ses amis. Nous ne voulons rien dire de ces luttes regrettables qui ont en tant de retentissement en Canada. Du reste, il ne nous est pas permis de toucher aux questions qui ont amené la scission du parti catholique. Quoiqu'il en soit de ces querelles, amis et ennemis n'auront aujourd'hui qu'une voix pour trouver belle la carrière de M. de Montalembert pendant vingt ans, pour reconnaître cet incomparable talent d'orateur et d'écrivain. Si ses ennemis et même quelques uns de ses admirateurs n'approuvent pas tous les actes de ses dernières années, regrettant des paroles imprudentes, des tendances regardées comme dangereuses, ils ne pourront s'empêcher de beaucoup pardonner à l'homme qui, mettant son talent au service de l'Eglise a vaillamment combattu pour sa défense. A leurs yeux, son nom doit apparaître entouré de la triple couronne du talent, de la vertu et de la gloire."

Poursuivant notre liste, à la suite du nom de Montalembert vient se placer un nom tellement uni à celui du grand homme pendant sa vie que la mort elle-même semble avoir refusé de le surnamer. Elle vien de frapper presque au même temps celui qui avait été le président du comité électoral pour la liberté religieuse et celui qui en était le secrétaire, M. Henri de Rancey. Né à Paris en 1816, M. de Rancey fit ses études au

collège Henri IV et s'inscrivit au bureau de sa ville natale en 1844. Il se fit bientôt remarquer par son éloquence; car choisi pour défenseur des abbés, Combalot et Louchet, puis plus tard de l'Université, il puisa dans sa foi ardente et son amour de la liberté religieuse des paroles sublimes et un véritable enthousiasme. Comme nous l'avons dit, il fut plus tard choisi comme secrétaire du comité électoral pour la liberté religieuse, il rédigea même plusieurs des nombreuses circulaires et brochures publiées au nom de ce comité et c'est ainsi que son nom se trouve souvent à côté de celui de M. de Montalembert. M. de Rancey était en même temps collaborateur de plusieurs journaux catholiques tels que *l'Ami de la Religion*, le *Correspondant* et l'*Univers*.

Nous avons été si souvent, et si dernièrement encore, attaché par ses écrits si pleins de grandeur et de noblesse, par son style si aisé et en même temps si élevé, que c'est surtout le rédacteur en chef de l'*Union* que nous regrettons. Cependant M. de Rancey est aussi bien connu comme auteur de plusieurs ouvrages historiques et surtout par son *Histoire du Monde*, depuis la création jusqu'à nos jours, et *l'Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France*. En 1849, M. de Rancey parut s'être retiré du journalisme. Les électeurs de la Sarthe lui ayant confié le mandat de député, il alla représenter leurs intérêts, prenant son siège sur la droite, mais c'est surtout les intérêts de l'instruction publique qu'il défendit de toute son éloquence. Le Coup d'Etat le trouva à son poste: aussi ne fut-il pas épargné car il fut un des premiers arrêté et emprisonné à Vincennes. Mis en liberté, il reprit aussitôt ses travaux d'historien et de journaliste. Fils d'un chevalier de St. Louis, M. de Rancey portait lui-même la décoration de cet ordre ainsi que plusieurs décorations étrangères.

La mort d'une princesse célèbre de la branche aînée des Bourbons vient d'ajouter à ces deuils du parti légitimiste en France. Les journaux de ce parti nous sont parvenus encadrés de noir, à l'occasion du décès de la princesse Marie Catherine Ferdinande Louise de Bourbon, duchesse de Berri. Le temps et l'espace nous manquent pour donner ici, même une courte analyse, du long et intéressant drame rempli de scènes tragiques que cette longue carrière nous représente. On y verrait cette princesse longtemps l'admiration de tous les Français, modeste et très-tirée, affable et très-agréable, jouer un jour, déguisée en paysan, le principal rôle dans plusieurs tentatives de soulèvements en 1832. On verrait l'épouse de l'infortuné duc de Berri se condamner à un long deuil après la fin tragique du prince, et se vouer entièrement à l'éducation du Duc de Bordeaux, puis plus tard contracter à Rome un mariage secret avec le comte de Lucchesi-Palli et perdre ainsi en même temps que sa popularité un nom de noblesse royale devenu encore plus noble par le malheur. Depuis cette époque la Duchesse de Berri a passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger; loin de la France, où elle ne comptait plus de partisans pour la relever ni de courtisans pour l'admirer.

Pendant que nous écrivons ces lignes, le télégraphe trans-atlantique nous annonce la mort de M. Villemain, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, et ancien Ministre de l'Instruction Publique. Nous remettons à notre prochaine petite revue, notre notice biographique sur cet illustre contemporain, car il est temps de porter nos regards autour de nous et de voir les vides que la mort vient d'y faire durant ces deux mois.

L'Eglise Catholique de cette Province vient de faire de grandes et nombreuses pertes, car la mort vient de frapper plusieurs membres du clergé, parmi lesquels nous avons remarqué Monseigneur Cooke, Evêque des Trois-Rivières, M. le Grand-Vicaire Audet, du diocèse de Rimouski, et M. Baillargeon, curé de St. Nicolas.

Mgr. Thomas Cooke était né à la Pointe du Lac, le 9 Février 1792, et avait été ordonné prêtre en 1814; il fut d'abord vicaire à St. Hyacinthe, puis Secrétaire de Mgr. Panet et vicaire de la Rivière-Ouelle, et en 1817, il fut nommé curé de Carriquette dans la Baie des Chaleurs. En 1824, Mgr. Cooke fut transféré à la cure de St. Ambroise, desservant en même temps le village de Lorette et les missions de Valcartier. Là, pendant douze ans, il administra le saint ministère avec activité et énergie, tout en faisant preuve d'un dévouement et d'une sollicitude toute paternelle; ces qualités étaient depuis longtemps remarquées dans Mgr. Cooke et elles ne firent que croître dans la haute position qu'elles lui valurent bientôt. Pour preuve de ce zèle, nous dirons que pendant ces douze années, chaque dimanche, il disait deux messes et faisait deux sermons. De plus, il se fit précepteur des enfants de sa paroisse, qu'il réunissait deux fois le jour au presbytère pour leur enseigner le français et le latin. Inutile de dire qu'il fut universellement regretté de ses paroissiens lorsqu'en 1835, il fut obligé d'abandonner cette paroisse pour prendre la cure de la ville des Trois-Rivières, avec le titre de Vicaire-Général. Le journal des Trois-Rivières nous apprend que là, pendant plusieurs années, il eut à desservir, avec l'aide d'un seul assistant, outre la ville, les paroisses du Cap de la Magdeleine et des Forges de St. Maurice. En 1852, il devint nécessaire d'ériger un nouveau diocèse dans le Bas-Canada, Mgr. Cooke fut alors nommé premier Evêque des Trois-Rivières par un bref de Pie IX, et fut sacré comme tel par l'Archevêque de Québec, assisté des Evêques de Montréal et de Tion.

Mgr. Cooke possédait des talents distingués et un caractère plein de grandeur qui convenait bien à la dignité dont il était revêtu. Avec l'activité et l'énergie dont il était doué, il est inutile de dire que le diocèse des Trois-Rivières a fait de grands progrès sous la sage, prudente et habile administration de Mgr. Cooke. Sa Grandeur a encore eu,

ajoute le *Journal des Trois-Rivières*, le mérite d'avoir grandement contribué à l'avancement de la cause de l'éducation dans cette ville. Il doit être considéré comme le fondateur de toutes les maisons d'éducation de la ville dont il soutenait l'établissement de ses propres deniers et pour lesquels il faisait faire tous les mois des quêtes dans sa Cathédrale. Le Collège des Trois-Rivières lui doit en grande partie son existence, si utile aujourd'hui, car c'est grâce à ses démarches réunies à celles de l'Hon. M. Turcotte, que cette ville possède le une si belle maison d'éducation. Monseigneur était et a toujours été Président de la Société d'Education de la ville des Trois-Rivières. La ville des Trois-Rivières ressentira donc vivement la perte qu'elle vient de subir, et tous les catholiques du pays s'associeront de grand cœur à ce deuil.

M. le Grand-Vicaire Audet était un de ces hommes chez qui le dévouement et l'abnégation sont d'autant plus beaux, qu'ils semblent plus ignorés. Pour nous, qui avons été témoin de son zèle et de sa bonté, nous nous exprimons de nous joindre à tous ses paroissiens pour rendre hommage aux belles qualités du curé de St. Joseph de Carleton, et pour exprimer les regrets causés par sa mort prématurée. Avec ce grand amour de la religion et de la patrie, qui seul inspire le plus noble dévouement, M. Audet travaillait sans relâche parmi ses paroissiens, élevant leurs enfants souvent même à ses propres dépens, fondant des maisons d'éducation et les soutenant de ses propres ressources et de ses sages conseils. Aussi sa mort presque subite a-t-elle été pour ses paroissiens la perte d'un père, la perte du pasteur qui donne sa vie pour son troupeau.

Au moment où la faiblesse de sa santé forçait Mgr. l'Archevêque de Québec de s'éloigner de Rome et de prendre son passage pour revenir dans son pays, il a dû éprouver une profonde douleur en apprenant la mort d'un frère bien-aimé, M. l'abbé Etienne Baillargeon, curé de St. Nicolas. Tous ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. l'abbé Baillargeon reconnaissent qu'il possédait au plus haut degré le dévouement et l'abnégation du prêtre, joints à la piété et à la bonté du pasteur. Et s'il peut y avoir, pour la respectable famille du défunt, quelque chose qui puisse consoler d'une mort aussi regrettable en elle-même que par les circonstances qui l'ont accompagnée, elle a dû trouver dans les sympathies de tous les catholiques de cette Province et dans la réception imposante et cordiale donnée au très-digne et très-respectable prélat à son retour parmi nous.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Depuis que la législature de Québec est venue en aide à l'éducation en établissant pour les deux grandes villes du Bas-Canada une loi spéciale, la cause de l'enseignement promet d'atteindre avant peu un niveau convenable qui la dédommagera, il faut l'espérer, de l'injuste négligence dans laquelle on l'avait tenue jusque-là.

En obligeant les municipalités à fournir une part de contribution qui ne fut plus par son infime proportion une disgrâce pour des villes comme Montréal et Québec, on a donné aux commissaires d'écoles des deux dénominations les moyens de remédier à un état de choses vraiment déplorable et de faire face à des besoins impérieusement réclamés.

Les commissaires se sont empressés de profiter de l'heureuse réaction, et les deux populations peuvent les voir à l'œuvre dans plusieurs quartiers de la cité.

Au nombre des entreprises qu'a faite le Bureau Catholique, nous tenons à mentionner aujourd'hui en particulier le superbe édifice qui s'élève derrière le nouvel asile des aveugles, rue Ste. Catherine, sur l'éminence formée entre les rues du Plateau et Ontario. Cette construction est commencée depuis l'année dernière, et destinée à l'Académie Commerciale Catholique.

Cette institution a pris dans ces dernières années surtout des proportions de prospérité et de succès auxquelles ne pourraient répondre suffisamment celles de la bâtisse que lui avaient donnée les commissaires à l'encoignure des rues Côté et Vitry. Ce local, spacieux dans le principe, était devenu trop étroit et comprimait l'essor de l'institution.

Comme œuvre d'éducation commerciale et catholique, l'Académie de M. Archambault a été un véritable succès; les élèves distingués qui en sont sortis en font preuve. Il était donc de la plus haute importance qu'on favorisât son développement, et en cela nous croyons que la population canadienne n'aura que de la reconnaissance envers MM. les Commissaires.

Ceux-ci, d'ailleurs, ont fait les choses largement, et sans remarquer la moindre extravagance ou le plus petit excès dans l'emploi des moyens qui ont été mis à leur disposition, nous constatons avec une vive satisfaction qu'ils sont des mieux disposés à s'acquitter de leur tâche.

Ainsi que nous l'avons dit, le nouvel édifice, qui n'est encore qu'à la moitié de sa construction, se trouve sur une éminence d'où il domine la partie sud de la ville. Le site est on ne peut mieux choisi, au double point de vue de la salubrité et du confort. Quand tout sera terminé, que les terrains qui donnent sur la rue Ontario seront nivelés et que l'a-

venue qui y conduira de la rue Ste. Catherine sera formée, ce sera une des plus charmantes maisons de la ville.

La bâtisse a 125 pieds de longueur sur 45 de profondeur, et comptera deux étages, à part le soubassement et ce qu'on est convenu d'appeler la mansarde qui, elle-même, formera une salle vaste et élevée. Elle est en pierre à bosse, et son stylo est l'ancien gothique. Elle a deux façades, l'une sur la rue Ontario, l'autre sur la rue du Plateau, cette dernière étant surmontée de l'écusson de l'Académie. Il y aura, au centre, une tour avec toit pointu, et aux deux extrémités deux pavillons. L'ensemble de l'extérieur, d'après ce que nous avons vu, sera charmant. L'architecte, M. A. Lévêque, a su prendre dans le genre gothique tout ce qu'il y a de beau et éviter ce qu'il pouvait offrir d'inconvenant.

L'intérieur correspondra en tous points à l'extérieur. Les divisions qu'indique le plan offrent toutes les commodités possibles, et nous ne pensons pas que l'on pût tirer un meilleur parti de l'édifice. Les classes, les salles de récréation et d'étude, les bureaux et les corridors, tout se trouve partagé on ne peut mieux. Ajoutons, en dernier ressort, que l'ébénisterie, qui aura un système complet de chauffage et de ventilation, est sur le même modèle des meilleures maisons d'éducation que l'on construit actuellement en Angleterre.

À côté de l'Académie, à laquelle elle communique par un passage couvert, se trouve la résidence du Principal et de ses professeurs, dans le même style que l'autre édifice. Derrière, et donnant sur la rue Ontario, sont de vastes cours de récréation.

La nouvelle Académie pourra facilement contenir 300 à 350 élèves. Elle ne sera complètement terminée qu'au mois d'août de l'année prochaine.

Nous offrons nos humbles félicitations à MM. les Commissaires pour avoir si bien compris l'importance de donner à la population catholique de Montréal une institution commerciale qui réponde à ses besoins. Cette première entreprise, et d'autres de moindres proportions, mais tout aussi importantes, qu'ils conduisent en même temps, nous donnent à espérer que la carrière de l'enseignement placée sur leur contrôle atteindra avant peu son plein développement.

— *Visite de S. A. R. le prince Arthur au Couvent de Villa Maria à Montréal.*— Tout était fête, vie et lumière hier, au beau Pensionnat de Villa-Maria. On y attendait le Prince Arthur et sa suite. À 3 heures, les drapeaux anglais et français flottaient sur le dôme du couvent, et les principaux amis que cette institution compte dans notre société s'y trouvaient réunis.

Son Altesse fut reçue, en descendant de voiture, par M. l'Administrateur du diocèse de Montréal. Après les introductions, où le Prince se montra comme toujours d'une grâce exquise et charmante, les dames, pour la plupart anciennes élèves de la Congrégation, furent conduites à sa suite dans la grande salle de réception.

L'appartement était décoré de guirlandes de roses sur un fond de fraîche verdure, et les élèves, toutes rayonnantes de plaisir, occupaient les gradins d'un vaste amphithéâtre, au-dessus duquel on lisait la devise : "Bienvenue à Son A. R. et Dieu sauve notre Gracieuse Reine."

Le jeune Prince prit son siège pendant que les élèves exécutaient sur plusieurs pianos, harmoniums, harpes et guitares, la Grande Marche caractéristique d'Osborne, habilement arrangée pour ces instruments, par la directrice de musique de l'établissement.

On remarqua parmi les invités M. le Grand-Vicaire Truteau, administrateur du diocèse, M. le chanoine Lamarche, les Révds. MM. Lenoir, Lesage, Lacan, Maréchal, Maillet et C. Beaubien ; et dans la suite du Prince, Lady Cartier et Mesdemoiselles Cartier, Lady Northcote, Lady Lafontaine, Madame et Mademoiselle Chauveau, M. et Madame Gauthier, consul général de France, M. Uryarte, consul d'Espagne, l'Hon. Procureur Général et Madame Oumet, Madame Hon. Ls. Archambault, l'Hon. J. Young et Madame Young, Son Honneur le Maire de Montréal, M. le Sénateur Wilson, MM. les Drs. Beaubien, McCallum et Leyrohon, M. O. A. Leblanc, C. R., ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes distinguées, en un mot l'élite de la population de Montréal.

L'honneur de présenter l'adresse de ses heureuses compagnes à Son Altesse Royale était échu à Mlle. Chauveau, qui parle sa langue aussi bien que l'écrivit son père.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, dit-elle—Le Canada se réjouissant de l'honneur qui lui a été fait par notre Gracieuse Souveraine, salua l'arrivée de Votre Altesse Royale avec un enthousiasme que le dévouement loyal et la reconnaissance seuls pouvaient inspirer. La cité de Montréal est justement fière d'avoir été choisie par un fils de notre Gracieuse Souveraine comme le lieu de sa résidence durant son séjour dans cette colonie, et elle se réjouira toujours de ce privilège.

Quant à nous, retirées dans ce lieu de paisible solitude, à l'ombre du Mont-Royal, nous nous sommes associées aux réjouissances de notre pays, caressant le doux espoir que ce lieu autrefois le siège des représentants de Sa Majesté serait honoré de la visite du Prince illustre dont la présence fait naître le bonheur autour de nous.

Votre A. R. voit assemblées ici des élèves de diverses nationalités, et appartenant à des gouvernements entièrement différents les uns des autres. Cependant, comme membres de la famille, nous nous unissons en cette heureuse occasion pour présenter à notre Augusto Souverain dans laj

personne de son noble et digne fils, nos respectueux hommages, et les ardents desirs que nous formons pour son bonheur.

Puisse ce faible tribut être agréable à notre Souverain bien aimée, Elle qui a le gloire de gouverner le plus puissant des royaumes, et de régner en même temps sur le cœur de ses sujets par le charme de ses vertus.

Qu'il nous soit permis de faire connaître à Votre A. R. la modeste origine de la Congrégation de Notre-Dame. Cet ordre fut fondé dans le siècle de Louis XIV. qui lui accorda sa protection. Durant le règne de cet illustre monarque, Marguerite Bourgeois, d'immortelle mémoire, partit de France pour venir en aide à la civilisation, en travaillant à l'éducation des jeunes filles. L'œuvre de cette admirable femme a grandi sous l'influence bienfaisante des bénédictions célestes, et comprend maintenant soixante-neuf établissements, y compris ceux du Canada et des autres provinces de l'Amérique, lesquels comptent 15,000 élèves.

Le vif intérêt que votre A. R. a bien voulu manifester pour cette institution sera considéré par tous les enfants de l'héroïque Marguerite Bourgeois, et par les élèves de cette institution en particulier, comme une faveur qui ne sera jamais oubliée et que les annales de Villa-Maria transmettront avec orgueil aux générations futures.

Son Altesse prit la parole en français et dit qu'il était charmé de tout ce qu'il voyait et entendait. Il souhaite, avec la grâce de Dieu, à Madame la Supérieure et à toute la Congrégation la continuation des succès qu'elle mérite si bien.

Puis les élèves chautèrent avec accompagnement de pianos, harmonium et harpes, la charmante opérette : *Les coucous et le rosignol ou les oiseaux du bocage*. Le succès a été complet. Les voix se mariaient harmonieusement dans un bel ensemble.

Une voix riche chanta avec goût et expression un solo que l'on avait intercalé dans l'opérette.

Puis on exécuta sur les mêmes instruments le *God save the Queen*.

Par l'entremise de M. l'Administrateur, Son Altesse accorda un grand congé aux élèves.

Donnant le bras à Lady Cartier, le jeune Prince se retira pour visiter l'établissement. Il ne pouvait se lasser d'admirer la magnifique chapelle, les classes si spacieuses et si confortables, les dortoirs et les réfectoires, tous meublés avec un goût exquis et où le confort le dispute à la plus coquette propreté.

Le départ a eu lieu à quatre heures. Le Prince s'est à plusieurs reprises déclaré enchanté de sa visite.

Le nombre des élèves au couvent de Villa-Maria est de 156.

Le couvent y compris les ailes, a une longueur totale de 370 pieds.

Il y a un jardin, des terraces où les élèves peuvent prendre leurs ébats. Un charmant bosquet ombrage une pièce d'eau de 250 pieds de longueur sur 50 à 60 de largeur. De petites embarcations sont à la disposition des élèves.—*Nouveau Monde.*

#### BULLETIN DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

— Nous devons à l'obligeance de M. Maunoir, secrétaire-général de la Société de géographie, le compte-rendu suivant de la dernière assemblée générale.

*Société de géographie.*— La Société de géographie de Paris a tenu, vendredi 18 février, sous la présidence du marquis de Chasseloup-Laubat, sa seconde assemblée générale pour 1869, qui devait avoir lieu au mois de décembre dernier, et qui avait été exceptionnellement différée jusqu'à ce que M. Ferdinand de Lesseps pût venir lui-même recevoir la médaille du prix de 100,000 fr. fondé par S. M. l'Impératrice.

L'assistance était nombreuse et renfermait plusieurs personnes éminentes qui soutiennent avec persévérance les efforts de cette association pour donner chez nous à la géographie l'essor qu'elle a pris en Angleterre, en Russie et en Allemagne.

Dans une allocution vivement applaudie, l'honorable président a informé l'assemblée de la fondation du prix de S. M. l'Impératrice ; puis le secrétaire-général a donné lecture du rapport annuel sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1869. Il a sommairement exposé les principales recherches, les principales théories, dont la physique du globe en particulier et l'étude des mers, ont été l'objet en ces derniers temps ; puis il a résumé les résultats conquis par les plus récentes explorations dans les divers pays du globe.

Le rapporteur de la commission du prix de l'Impératrice, M. Barbé du Bocage, a lu le rapport qui attribue le prix à M. F. de Lesseps pour avoir accompli, par le percement de l'isthme de Suez, l'œuvre la plus utile aux relations commerciales extérieures de la France.

Après que M. de Chasseloup-Laubat eut remis la médaille à M. de Lesseps, assis à ses côtés, en le félicitant, au nom de la science et du pays, de la réussite de son œuvre grandiose, M. de Lesseps a remercié la Société de l'avoir choisi pour l'honneur d'être le premier à recevoir le prix de l'Impératrice ; il a déclaré en même temps qu'il entendait abandonner le montant du prix en faveur du voyage que la Société fait entreprendre dans l'Afrique centrale. Les conclusions du rapport, les félicitations de l'honorable président et la déclaration de M. de Lesseps ont été accueillies par d'unanimes et chaleureux applaudissements.

Enfin M. Henri Duveyrier, le voyageur au pays des Touhreg, a donné, d'après une lettre qu'il avait reçue d'un voyageur allemand, le docteur Nachtigal, des détails sur la mort de Mlle Alexina Tinné, cette vaillante, eune et belle voyageuse hollandaise, qui depuis plusieurs années

voyageait en Afrique. L'intérêt des détails donnés par M. Duveyrier est d'autant plus vif que la catastrophe dont Mlle A. Tinné a été victime, s'est passée dans le voisinage du lieu où se trouvait alors M. Nachtigal. Ajoutons que ce voyageur allait se mettre en route pour porter au souverain du Bornou, sur les bords du lac Tchad, des présents que le gouvernement prussien envoyait à ce souverain en reconnaissance de l'accueil qu'il a toujours fait aux voyageurs européens et particulièrement à do Beurmann et à Vogel.

Mlle Tinné devait faire route avec le docteur Nachtigal, et sous la protection du chef touareg I-Khenonkhen, l'un des trois targui (targui est le pluriel de touareg), qui visitèrent la France, il y a quelques années. Une malencontreuse circonstance fit que ce chef ayant dû quitter pour quelques jours sa protégée, la confia à un marabout fezzanien et à quelques targui. L'escorte nombreuse de Mlle Tinné contenait en outre des Arabes. Un complot, qui semble avoir eu la cupidité pour cause, éclata un matin, pendant qu'on chargeait les bagages sur les chameaux. Le bruit d'une rixe simulée attira Mlle Tinné et deux domestiques hollandais. Tous trois tombèrent sous les coups des assassins, et la malheureuse jeune femme, atteinte de plusieurs blessures, eut une douloureuse agonie.

La communication de M. Duveyrier sera publiée in extenso au Bulletin de la Société de géographie du mois de février.—*Le Tour du Monde.*

BULLETIN DES SCIENCES MINÉRALOGIQUES.

Nous avons parlé le mois dernier des échantillons de pierres précieuses artificielles, soumis à l'Académie des sciences de Paris, par M. Godin et M. Feil. Les procédés différents de ces messieurs ont fait de leur part, depuis lors, l'objet de communications subséquentes, mais dont l'intérêt s'efface un peu, devant la nouvelle donnée par M. Schafaritz à M. Sainte Claire Deville, de la découverte du diamant en Bohême dans le sable pyropifère de Blaschkowitz, domaine du comte Schonborn, situé à 60 kilomètres nord-ouest de Prague, entre la rivière Eger et le massif basalitique du Mittelgebirge. Ces mines, écrit M. Schafaritz, exploitées depuis longtemps, consistent en trois larges bassins plats (le plus grand a presque 10 kilomètres carrés) légèrement enfoncés dans les couches du calcaire crétacé et contenant, sous une faible couche de gravier de 2 à 4 mètres d'épaisseur. Ce gravier est composé de débris fortement altérés de basalte, de gneiss, de psammite et de planerkalk. Il contient une forte proportion de gros sable quartzeux, riche en grains et cristaux roulés de diverses pierres précieuses, parmi lesquelles dominent le pyrope (grenat de Bohême à base chrome oxydulé), et le zircon; on y trouve en outre, du spinelle rose et noir, du corindon hyalin bleuâtre, des chrysolites, des tourmalines, etc. Le sable est extrait pour en séparer le pyrope par lavage et triage; les autres pierres sont négligées comme trop petites et impures. Toutefois la comtesse de Schonborn en fait conserver et tailler les meilleurs échantillons pour en composer des bijoux dont elle se sert comme souvenir de Bohême pour des personnages distingués. Or, il y a quelques semaines, les ouvriers, parmi toutes ces pierres, en trouvèrent une qui, au lieu d'être rodée par l'émeri, attaquait elle-même vivement la roue. Son lustre suggéra l'idée que c'était peut-être du diamant. Elle fut envoyée à Prague, à M. Kréjci, professeur de minéralogie à l'école polytechnique. Celui-ci, ne disposant pas de tous les instruments nécessaires, confia à son collègue, M. Schafaritz l'examen de la pierre. Les expériences de M. Schafaritz le convainquirent bientôt que la pierre en question était bel et bien un diamant.

La découverte faite à Blaschkowitz, dit le professeur, me paraît importante, non-seulement parce qu'elle est la première vraiment européenne, (vu la position exceptionnelle des mines de l'Oural et vu les doutes sérieux qui s'attachent aux prétendues découvertes en Irlande et en Espagne), mais plutôt au point de vue géologique. Jusqu'à présent le diamant n'a été trouvé que dans des terrains presque identiques partout, et caractérisés à la fois, par leur horizon géologique intermédiaire entre les plus anciennes formations sédimentaires et les roches primitives, et par l'association du diamant avec l'or et le platine. Ici rien de pareil: point d'or, point de platine, et le terrain, d'un côté plutonique, de l'autre côté sédimentaire, relativement récent. Presque toutes les pierres qui accompagnent le pyrope de Blaschkowitz, Podseilitz et Tribilitz se trouvent en divers endroits de Bohême dans leur gangue de basalte; mais je ne vois pas de raison "à priori" pour que le basalte ne puisse contenir du diamant. L'hypothèse de l'origine organique du diamant, appuyée sur la grande autorité de Brewster, Liebig et autres grands observateurs, m'a toujours paru offrir moins de difficulté que toute autre; mais l'hypothèse n'est rien en face d'un fait. Du moins, il n'est pas prouvé qu'à la fusion du basalte le diamant dut être brûlé. Du reste le champ de recherche est si limité dans le bassin de l'Eger, qu'une recherche rigoureuse pourra sans doute assigner positivement l'origine de la pierre de Blaschkowitz. D'après les récits que j'ai pu recueillir, nos sables pyropifères me paraissent offrir beaucoup d'analogie avec les sables zirconifères d'Espailly, près du massif basalitique de l'Auvergne; il serait bien remarquable qu'on y trouvât du diamant parmi les zircons et les corindons du Volzy.

(Chronique Scientifique.—Revue Britannique.)

BULLETIN DES SCIENCES HISTORIQUES.

— Une relique.—Notre attention a été attirée sur un entrefilet de la *Minerve*, qui concerne un vaso sacré portant une inscription qui lui donne une valeur historique. Nous le reproduisons :

" VIEUX CALICE.—La maison Lafricain vient de faire l'acquisition d'un vieux calice en argent, portant la date de 1642, avec l'inscription suivante F. R. P. G. De B. Abb. Desatrat, 1642."

On se demande naturellement l'explication de ces initiales. Essayons de la trouver.—*Abb. de Strata*, signifie évidemment l'Abbaye de l'Estrée.— Cette abbaye fut fondée en 1144, sous le titre de *Notre-Dame de l'Estrée* (B. Maria de Strata) de l'ordre de Cîteaux, près de Dreux, en Berry, sur la rivière d'Indre, vers la Touaine. C'est là que l'on a transporté le corps et le culte de S. Genou (S. Genulfus) dont la fête se célèbre le 13 novembre. D'après la *Topographie des Saints*, le monastère fut appelé S. Genou depuis cette époque.

Mais quel est le sens des initiales F. R. P. G. De B. Nous croyons que c'est tout uniment le nom du 35e abbé de ce monastère qui, en 1642, était Pierre Gaston de Bonnesaignes, mort le 1er avril 1651.

Ces faits assez indifférents prennent de l'intérêt lorsque l'on se rappelle que les Evêques de Québec ont été abbés commanditaires de l'Estrée de 1672 à 1685. A cette dernière date l'Estrée, ainsi que Meaubec (autre abbaye de France), fut unie à l'Evêché de Québec.

Des religieuses furent placées dans ce monastère par les Evêques de Québec, et elles eurent pour abbeses, de 1694 à 1716, la Révérende Mère Marie Hyacinthe de Bellefourrière.

2de. abbesse—Anne de Torchefflon.

3e. abbesse—Olympe de Maulde de Colenberg.

4e. abbesse—Du Quesnoy.

Puis est venue la révolution qui a tout détruit.

On aimera à lire l'acte de donation par le Roi de France, qui contient un si bel éloge de Mgr. de Laval: le voici :

" Aujourd'hui vingtiesme du mois d'avril 1672 le Roy estant à S. Germain en Laye, bien informé des bonnes vies et mœurs, suffisance, capacité, piété et doctrine de Mre. François de Laval Evêque de Petrée, vicaire apostolique de sa Steté au pais de Canada, du grand fruit qu'il a fait par ses bonnes instructions et des exemples de vertu qu'il a donnés aux peuples et habitants du d. pais, en consideration de quoy désirant le traiter favorablement et luy donner les moyens de soutenir la dignité episcopalle Sa Majesté luy a accordé et fait don de l'Abbaye de Lestree ordre de Cîteaux au diocèse d'Evreux vacante par le deceds du dernier titulaire pour estre unie et servir de revenu d'Evêché de Canada m'ayant Sa d. Majesté commandé d'en expedier au d. Sieur de Laval toutes lettres et despêches nécessaires en cour de Rome et ailleurs en vertu du présent brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moy son conseiller en tous ses conseils secrétaire d'Etat et de ses commandemens."

Signé

LOUIS

Et plus bas

PHILYPEAUX.

—Une des plus humbles, mais des plus dignes physionomies du Paris charitable vient de s'éteindre. La mère Saint-Antoine est morte à quatre-vingt trois ans. Elle était la doyenne des religieuses hospitalières de l'Hotel-Dieu de Paris, et était en religion depuis cinquante-huit ans.

C'est en 1812 que la Mère Saint-Antoine entra à l'Hotel-Dieu, et elle ne l'a plus quitté qu'avec la vie. Elle donna ses premiers soins aux blessés et aux mourants qu'amènèrent en si grand nombre à l'Hotel-Dieu les invasions de 1814 et 1815.

La révolution de 1830, les émeutes du règne de Louis-Philippe, les luttes des mois de février et juin 1848, et du 2 décembre retrouvèrent la Mère Saint-Antoine à son poste d'hospitalière, égale en charité et en dévouement. De même, les diverses épidémies qui se sont succédées en France depuis cinquante ans.

Jusqu'à son dernier jour, la Mère Saint-Antoine a eu à cœur de soigner ses chers malades; malgré son âge, elle allait fidèlement leur donner la soupe et leur offrir ses bons offices dans la salle affectée spécialement à son zèle.

D'abord maîtresse des novices, la Mère Saint-Antoine fut ensuite prieure de la communauté et supérieure locale de la Charité. Elle laisse une sœur, religieuse comme elle, et que sa mort fait doyenne de la communauté. Il y a quelques années, toutes deux célébraient la cinquantième de leur profession religieuse; et c'était, je vous assure, un spectacle touchant autant que rare, et que n'oublieront jamais ceux qui en ont été les témoins.

—*Courrier des Etats-Unis.*

DOCUMENTS OFFICIELS.

Ministère de l'Instruction Publique.

RAPPORT SUR LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE L'EDUCATION SUPERIEURE POUR L'ANNÉE 1869.

Le soussigné a l'honneur de transmettre les deux tableaux ci-joints pour la distribution de la subvention aux Universités, Collèges, Académies, et Ecoles Modèles sur le fonds de l'Education Supérieure pour l'année mil huit cent soixante-neuf.

Le Statut passé dans la trente-deuxième année du règne de Sa Majesté, chapitre seize, exige que la distribution de la subvention de l'éducation supérieure se fasse entre les institutions catholiques romaines et les institutions protestantes, en proportion des populations catholique romaine et protestante de la Province respectivement, d'après le dernier recensement. Ces populations étant comme suit :

Catholiques romains.....	912,724
Communions protestantes diverses.....	160,163

Le chiffre de la somme à distribuer aux institutions catholiques romaines se trouve être de \$60,689, et celle à distribuer aux institutions protestantes de \$10,311.

Comme cette distribution pour les institutions protestantes se trouve être en somme diminuée d'à peu près la moitié par rapport aux distributions précédentes, il ne paraît pas juste de continuer à porter sur ces subventions les sommes qui ont été accordées jusqu'ici aux High-Schools de Québec et de Montréal pour l'instruction d'un certain nombre d'élèves désignés par le Gouvernement. Cependant, comme le service pour lequel cette somme est ordinairement payée a été rempli pour l'année mil huit cent soixante-neuf par ces deux institutions, il est impossible de la refuser pour cette année.

Le soussigné recommande en conséquence qu'une somme de onze cent vingt-huit piastres soit payée au High School de Montréal et une somme de douze cent quatre-vingt cinq piastres au High School de Québec pour les pensions de l'année dernière, et que ces deux sommes soient prises sur les sommes votées pour dépenses imprévues, le soussigné déclarant qu'il est urgent de faire ces paiements lesquels sont indispensables pour remplir les engagements du Gouvernement.

Le soussigné recommande de plus qu'il soit accordé à des institutions catholiques une compensation proportionnée aux ressources qui seront à la disposition du gouvernement, mais ne devant pas être moindre que le double de la somme accordée aux High Schools ; le soussigné soumettra plus tard un rapport à cet effet.

Il se propose de plus d'attirer l'attention du Conseil de l'Instruction Publique sur l'opportunité de supprimer à l'avenir ces bourses ou pensions, ou si elles ne peuvent être supprimées, d'établir un système plus général de bourses, tant pour les institutions catholiques que pour les institutions protestantes.

L'école Britannique et Canadienne à Montréal, qui a reçu pour 1863 une subvention de \$624, et l'école protestante de la Rue Panet sont maintenant sous le contrôle des commissaires d'écoles protestants de la Cité de Montréal qui, d'après la dernière loi des écoles, ont à leur disposition de très amples ressources. En conséquence, il n'est que juste pour les autres institutions de la retrancher de la liste.

Le soussigné propose de distribuer la somme de \$10,311 entre les autres institutions sur la base de la dernière subvention à l'exception de la somme de \$271, dépenses contingentes de l'institution royale, qui devra être payée à l'Université McGill sans aucune réduction.

Quant aux autres écoles de charité et écoles modèles protestantes de la Cité de Montréal, il n'est que juste qu'elles soient à l'avenir également mises à la charge des commissaires d'écoles ; dans tous les cas, il devra leur être donné avis que la subvention leur est payée cette année pour la dernière fois.

Semblable avis devra être donné aux institutions du même genre, dans la Cité de Québec, dès que la nouvelle loi concernant la taxe des écoles y aura été mise en opération, comme elle l'est à Montréal. Cette mesure rendra moins sensible la diminution de la subvention des institutions plus importantes.

De ce qui précède, il doit paraître évident qu'il est impossible d'accorder cette année de subvention à aucune nouvelle école modèle protestante.

En ce qui concerne la subvention des institutions catholiques romaines, il y a une augmentation correspondante à la diminution de la subvention des institutions protestantes. Cette augmentation fournit une excellente occasion de pourvoir à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps, celui d'établir, pour les populations catholiques, des écoles de Sciences appliquées aux arts, et le soussigné recommande qu'une somme de deux mille cinq cents piastres soit mise à part pour cet objet. Des démarches seront faites prochainement pour fonder deux écoles de ce genre et les établir en rapport avec des institutions catholiques existantes à Québec et à Montréal. Comme cette somme fait partie de la subvention qui revient de droit aux institutions catholiques, et que le Statut exige le paiement de ces subventions chaque année dans la proportion des populations catholiques et protestantes d'après le dernier recensement, le soussigné recommande qu'il soit autorisé à la placer à intérêt au crédit du Ministère de l'Instruction Publique et au profit de l'objet ci-

dessus mentionné, en attendant qu'elle soit payée et dépensée pour cet objet.

Quant à la balance de l'augmentation, le soussigné recommande de l'employer comme suit :

1o. D'augmenter de cent piastres la subvention de chacun des collèges classiques et de cinquante piastres celle de chacun des collèges industriels ; comme ces institutions ont le plus souffert des diminutions opérées chaque année par suite des nouvelles subventions accordées à de nouvelles institutions et surtout à de nouvelles académies et à de nouvelles écoles modèles, il n'est que juste qu'elles aient cette légère compensation.

2o. De faire les augmentations suivantes en faveur des institutions ci-après désignées, l'augmentation aux subventions des collèges devant être ajoutée dans chaque cas à celle ci-dessus mentionnée. Les besoins de ces institutions et leur utilité ont été exposés de manière à faire voir qu'elles ont droit à des encouragements tout particuliers.

#### I.—COLLÈGES CLASSIQUES.

1. Collège des Trois-Rivières.....	\$ 100 00
2. Collège de Rimouski.....	72 00

#### II.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

1. Collège Masson, Terrebonne.....	\$ 150 00
2. Collège St. Laurent.....	150 00

#### III.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

1. Académie Commerciale des Commissaires d'écoles catholiques de Montréal.....	\$ 1500 00
2. Plessisville.....	50 00
3. Princeville.....	50 00
4. Montmagny.....	50 00
5. St Roch Sud.....	100 00
6. St. Columban.....	100 00

#### IV.—ACADÉMIES DE FILLES

1. Ste Geneviève du Comté de Jacques Cartier..	\$ 50 00
2. Ste. Cécile de Beauharnais.....	50 00

#### V.—ÉCOLES MODÈLES.

1. Ecole Modèle de St. Aimé.....	\$ 100 00
2. Ecole Modèle de la Société d'Éducation de Québec.....	100 00

3o. De donner aux nouvelles institutions et écoles modèles dont les noms suivent les subventions portées pour chacune d'elles.

1. Ecoles Modèles des Commissaires d'écoles ca- tholiques de Montréal.....	\$ 1000 00
2. Institut des Sourdes-Muettes.....	200 00

Batiscau.....	\$ 56 00
Champlain.....	73 00
Grande Baie (Filles).....	56 00
Hébertville.....	100 00
La Maîtrise St. Pierre, Montréal.....	100 00
Nouvelle.....	100 00
St. Apollinaire.....	73 00
Sto. Anne de Bellevue (Filles).....	73 00
St. Ambroise, Québec.....	73 00
St. Félix de Valois.....	56 00
St. François du Lac.....	56 00
St. Grégoire le Grand.....	100 00
St. Gabriel de Brundon.....	56 00
Sto. Luce.....	56 00
St. Liguori (Couvent).....	56 00
St. Norbert du Cap Chatie.....	73 00
St. Ours.....	73 00
St. Valier.....	73 00
Waterloo, Shefford.....	100 00
La Pesche.....	56 00

Total..... \$1459 00

Au sujet de l'augmentation recommandée en faveur de l'académie commerciale des commissaires d'écoles catholiques de la cité de

Montréal, et de la nouvelle subvention accordée aux mêmes commissaires pour leurs écoles modèles, on devra remarquer que ces commissaires ont reçu la première année de l'augmentation des cotisations de la cité une subvention plus considérable que celle que leur a laissée le dernier statut et qu'ils avaient en conséquence fait de grandes entreprises. Ces deux subventions leur permettront de faire honneur à leurs affaires et de continuer les opérations qu'ils avaient commencées; elles tendront aussi à rétablir l'équilibre détruit par cette disposition de la nouvelle loi qui a pour résultat de donner, proportion gardée, quant au nombre des élèves, de bien plus grandes ressources aux commissaires d'écoles protestants qu'aux commissaires d'écoles catholiques. Dans le cas où l'exécution de la nouvelle loi placerait les commissaires d'écoles catholiques de la cité de Québec dans une semblable position, il devra en être tenu compte dans la prochaine distribution de la subvention de l'éducation supérieure.

Le soussigné recommande aussi de retrancher de la liste des subventions la somme de six cent dix-huit piastres (\$618) qui était accordée à l'Institut des Sourdes-Muettes de la Providence à Montréal, et de payer cette somme par warrant spécial pour dépenses imprévues, sur le même principe que les bourses aux *High Schools* de Montréal et de Québec.

Le soussigné recommande de réserver la balance de \$1403 pour distribution ultérieure, afin de pouvoir corriger les erreurs et suppléer aux omissions qui pourraient avoir eu lieu dans la distribution maintenant faite, et dans le cas où il n'y aurait point de telle erreur ou omission, d'ajouter cette somme à celle qui devra être placée à intérêt pour aider à fonder des écoles de science appliquée aux arts.

Le soussigné recommande en conséquence qu'il soit accordé deux warrants en sa faveur, l'un pour la somme de \$66,837, montant des deux listes ci-jointes des subventions accordées aux institutions catholiques romaines et aux institutions protestantes, en vertu du Statut 32 Victoria, Chapitre 16, amendant l'acte des Statuts consolidés pour le Bas-Canada, ce montant devant comprendre la somme de 2,500 piastres pour les écoles des sciences appliquées aux arts; et l'autre pour la somme de \$3,031 à être payée pour bourses et pensions aux *High Schools* de Québec et de Montréal et à l'Institut des Sourdes-Muettes de la Providence à Montréal sur les fonds alloués pour dépenses imprévues, le soussigné déclarant, aux termes du Statut, qu'il est urgent de faire ces paiements pour tenir les engagements du gouvernement.

TABLEAU de la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure aux Institutions Catholiques Romaines pour l'année 1869, en vertu de l'acte 18 Vict. chap. 64.

LISTE No. 1.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Nicolet.....	238	1588 00	1688 00
St. Hyacinthe.....	241	1589 00	1688 00
Ste. Thérèse.....	154	1272 00	1372 00
Ste. Anne Lapocatière.....	219	1588 00	1688 00
L'Assomption.....	166	1272 00	1372 00
Ste. Marie, Montréal.....	314	1272 00	1372 00
Trois-Rivières.....	121	1000 00	1200 00
Ste. Marie de Monnoir.....	185	650 00	750 00
Rimouski.....	100	1200 00	1372 00
Total.....			\$ 12602 00

LISTE No. 2.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Joliette.....	158	781 00	831 00
Laval.....	130	313 00	363 00
Longueuil.....	220	317 00	367 00
Masson, Terrebonne.....	234	1000 00	1200 00
Notre Dame de Lévis.....	144	781 00	831 00
Rigaud.....	122	781 00	831 00
Sherbrooke.....	60	234 00	284 00
St. Laurent.....	290	462 00	642 00
St. Michel, Bellechasse.....	113	591 00	641 00
Yarences.....	61	234 00	284 00
Verchères.....	106	313 00	363 00
Ste. Marie, Benuece.....	110	313 00	363 00
Ecoles des Sciences appliquées aux Arts.....			2500 00
Total.....			\$9520 00

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Aylmer.....	54	210 00	210 00
Baie du Febvre.....	98	140 00	140 00
Baie St. Paul.....	90	155 00	155 00
Beauharnais.....	216	210 00	210 00
Belœil.....	89	312 00	312 00
Berthier.....	175	312 00	312 00
Bonin, St. André d'Argenteuil.....	92	210 00	210 00
Buckingham.....	248	140 00	140 00
Chambly.....	125	164 00	164 00
St. Columban de Sillery.....	165	140 00	240 00
St. Cyprien.....	136	140 00	140 00
Dufresne, St. Thomas Montmagny.....	55	190 00	240 00
St. Eustache.....	122	210 00	210 00
Farnham.....	238	185 00	185 00
Gentilly.....	70	140 00	140 00
Girouard.....	120	142 00	142 00
St. Grégoire.....	135	140 00	140 00
L'Islet.....	132	210 00	210 00
St. Jean.....	150	450 00	450 00
St. Jean, Montmorency.....	107	140 00	140 00
Kamouraska.....	94	310 00	310 00
Laprairie.....	160	185 00	185 00
Lotbinière.....	16	124 00	124 00
Ste. Marthe.....	105	140 00	146 00
Montmagny, St. Thomas.....	205	232 00	232 00
Montréal—Académie Commerciale.....	224	284 00	1784 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	60	277 00	277 00
Québec, Acad. Comm. et Litt. St. Roch.....	88	140 00	140 00
Roxton.....	88	122 00	122 00
Sorel.....	413	364 00	364 00
St. Timothée.....	140	204 00	204 00
Vaudreuil.....	77	140 00	140 00
Yamachicho.....	90	210 00	210 00
Princeville.....	34	250 00	300 00
Total.....			\$8622 00

## LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

## LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nomb. d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
St. Aimé.....	60	106 00	106 00
St. Ambroise de Kildare.....	60	89 00	89 00
Ste. Anne Lapérade.....	168	126 00	126 00
L'Assomption.....	209	126 00	126 00
Bale St. Paul.....	141	106 00	106 00
Bélaçil.....	105	89 00	89 00
Berthier.....	115	96 00	96 00
Boucherville.....	115	89 00	89 00
Chambly.....	125	141 00	141 00
St. Charles l'Industrie.....	334	187 00	187 00
Châteauguay.....	120	89 00	89 00
Les Cédres.....	54	89 00	89 00
St. Césaire.....	187	119 00	119 00
St. Clément.....	222	141 00	141 00
Ste. Croix.....	85	141 00	141 00
St. Cyprien.....	172	89 00	89 00
St. Denis.....	130	89 00	89 00
Ste. Elizabeth.....	136	187 00	187 00
St. Eustache.....	125	94 00	94 00
St. Famille.....	60	179 00	179 00
Ste. Geneviève, Jacques Cartier.....	115	89 00	139 00
St. Grégoire.....	243	212 00	212 00
St. Henri de Mascouche.....	106	89 00	89 00
St. Hilaire.....	80	89 00	89 00
St. Hyacinthe, (Sœurs de Charité).....	159	126 00	126 00
St. Hyacinthe, (Sœurs de la Présentation).....	250	126 00	126 00
L'Islet.....	70	126 00	126 00
Île Verte.....	110	124 00	124 00
St. Jacques de l'Achigan.....	187	187 00	187 00
St. Jean Dorchester.....	450	212 00	212 00
St. Hugues.....	84	280 00	280 00
St. Joseph, Lévis.....	310	280 00	280 00
Cacouna.....	96	157 00	157 00
Kamouraska.....	114	141 00	141 00
Laprairie.....	197	89 00	89 00
St. Laurent, (Jacques Cartier).....	188	187 00	187 00
St. Lin.....	148	89 00	89 00
Longueuil.....	341	280 00	280 00
Longue Pointe.....	70	141 00	141 00
Lachine.....	280	194 00	194 00
Notre-Dame de la Victoire.....	250	111 00	111 00
Ste. Marie, (Beauce).....	140	157 00	157 00
Ste. Marie de Monnoir.....	134	141 00	141 00
St. Martin.....	96	89 00	89 00
St. Michel.....	134	212 00	212 00
Sourdes Muettes de la Providence.....	125	618 00	200 00
Académie St. Denis, (Montréal).....	207	174 00	174 00
St. Nicolas.....	65	89 00	89 00
St. Paul, Industrie.....	70	89 00	89 00
Pointe Clairo.....	85	89 00	89 00
Pointe-aux-Trembles, (Hochelaga).....	100	187 00	187 00
" " (Portneuf).....	81	187 00	187 00
Rimouski.....	167	212 00	212 00
Rivière Ouelle.....	85	162 00	162 00
Sté. Scholastique.....	154	97 00	97 00
Sherbrooke.....	261	280 00	280 00
Sorel.....	430	323 00	323 00
Terrebonne.....	136	89 00	89 00
Ste. Thérèse.....	133	89 00	89 00
St. Timothée.....	91	125 00	125 00
St. Thomas de Pierroville.....	87	141 00	141 00
St. Thomas de Montmagny.....	212	212 00	212 00
Trois Pistoles.....	100	124 00	124 00
Trois-Rivières.....	286	212 00	212 00
Vaudreuil.....	92	89 00	89 00
Varennes.....	72	157 00	157 00
Yamachicho.....	134	141 00	141 00
Youville.....	95	141 00	141 00
Total.....			\$9959 00

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Société d'Education, (Québec).....	530	873 00	973 00
" " (Trois-Rivières).....	361	471 00	471 00
Sauvages de Lorettes, (Garçons).....	....	162 50	162 50
" " (Filles).....	....	162 50	162 50
" de St. François.....	30	156 00	156 00
St. Jacques, Montréal.....	260	780 00	780 00
Les Commissaires Catholiques de Québec.....	....	313 00	313 00
Acton Vale, (Couvent).....	200	73 00	73 00
Arthabaskaville.....	103	56 00	56 00
Aylmer, (Couvent).....	48	150 00	150 00
Ste. Anne des Monts.....	41	73 00	73 00
Ange Gardien.....	48	73 00	73 00
Bagotville.....	95	56 00	56 00
Beaumont.....	72	73 00	73 00
Beauport.....	145	73 00	73 00
Berthier, Montmagny.....	110	73 00	73 00
Bécancour.....	92	66 00	66 00
Boucherville.....	120	73 00	73 00
Baie du Fevre.....	182	73 00	73 00
Cap St. Ignace.....	86	73 00	73 00
Cap Rouge.....	123	56 00	56 00
Carleton.....	59	103 00	103 00
Châteauguay.....	74	73 00	73 00
Chateau-Richer, (Garçons).....	84	73 00	73 00
" " (Filles).....	75	51 00	51 00
Chicoutimi.....	92	130 00	130 00
Côte des Neiges.....	75	73 50	73 00
Côteau du Lac, (Garçons).....	74	73 00	73 00
" " (Filles).....	78	56 00	56 00
Côteau St. Louis.....	222	73 00	73 00
Chicoutimi, (Couvent).....	81	120 00	150 00
Carleton, (Couvent).....	57	150 00	150 00
Deschambault, (Garçons).....	60	140 00	140 00
" " (Filles).....	86	73 00	73 00
Eboulements.....	62	73 00	73 00
Écureuils.....	125	56 00	56 00
Escoumains.....	52	73 00	73 00
Étchemin, Village.....	217	100 00	100 00
Grande Baie.....	25	73 00	73 00
Grande Rivière.....	92	73 00	73 00
Grossins.....	64	56 00	56 00
Henriville.....	72	56 00	56 00
" (Couvent).....	147	56 00	56 00
Huntingdon.....	70	73 00	73 00
Iberville.....	130	73 00	73 00
Iberville, (Filles).....	120	66 00	56 00
Incadio.....	115	73 00	73 00
Lacolle.....	109	73 00	73 00
Lachine.....	228	73 00	73 00
Lotbinière.....	25	73 00	73 00
" (Couvent).....	85	73 00	73 00
María.....	41	73 00	73 00
Malbaie.....	50	73 00	73 00
Matane.....	88	56 00	56 00
École de Filles, Rue Visitation.....	1304	73 00	73 00
École St. Patrice, Pointe St. Charles.....	112	73 00	73 00
Écoles Mod. des Commissaires d'Ec. de Montréal.....	200	73 00	1000 00
Nicolet, (Filles).....	114	56 00	56 00
Notre-Dame de Bonsecours, (Couvent).....	136	100 00	100 00
Notre-Dame de Hull.....	357	73 00	73 00
Notre-Dame du Portage.....	54	56 00	56 00
Percé.....	46	56 00	56 00
Pointe Clairo.....	59	140 00	140 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	74	73 00	73 00
Pointe du Lac.....	102	73 00	73 00
Portneuf, (Garçons).....	108	56 00	56 00
" (Filles).....	65	56 00	56 00
Québec, St. Roch, Sud.....	356	73 00	173 00
Québec, St. Roch, Sud, (Couvent).....	557	73 00	73 00
" Faubourg St. Jean.....	75	73 00	73 00
Rawdon, Dissidents.....	30	73 00	73 00
" (Couvent).....	38	73 00	73 00
Montant continué.....			\$8002 00

LISTE No. 5—ÉCOLES MODÈLES.—(Continué.)

LISTE No. 5—ÉCOLES MODÈLES.—(Continué.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Montant rapporté.....			\$9002 00
Rigaud—Académie de Filles.....	106	73 00	73 00
Rivière Ouello.....	72	73 00	73 00
Rivière des Prairies.....	30	56 00	56 00
Rivière du Loup, Maskinongé.....	63	73 00	73 00
Rivière du Loup, Témiscouata (Garçons).....	59	73 00	73 00
Sault aux Récollets.....	59	73 00	73 00
Sherrington.....	129	89 00	89 00
Somerset de Plessisville.....	23	140 00	190 00
Stanford.....	36	56 00	56 00
Soulanges.....	32	73 00	73 00
St. Aimé.....	140	73 00	173 00
St. Alexandre, Kamouraska.....	54	73 00	73 00
St. Anicet.....	109	56 00	56 00
St. André, Kamouraska.....	44	73 00	73 00
Ste. Anne Lapérade.....	108	73 00	73 00
Ste. Anne des Plaines.....	116	73 00	73 00
Ste. Anne No. 2, Kamouraska.....	110	73 00	73 00
St. Anselme (Couvent).....	90	73 00	73 00
St. Antoine de Tilly.....	32	73 00	73 00
Ste. Brigitte, Iberville.....	67	56 00	56 00
St. Calixte de Somerset (Couvent).....	178	73 00	73 00
Ste. Cécile.....	184	73 00	73 00
St. César.....	133	73 00	73 00
St. Charles, Bellechasse (Garçons).....	54	73 00	73 00
"    (Filles).....	62	73 00	73 00
"    de St. Hyacinthe.....	112	73 00	73 00
Ste. Claire.....	85	73 00	72 00
St. Constant.....	124	106 00	106 00
St. Denis, Kamouraska.....	108	73 00	73 00
St. Denis No. 1, St. Hyacinthe.....	78	73 00	73 00
St. David.....	110	100 00	100 00
St. Dunstan.....	43	73 00	73 00
St. Edouard, Napierville.....	138	73 00	73 00
Ste. Elizabeth.....	78	73 00	73 00
Ste. Famille.....	50	73 00	73 00
Ste. Foye.....	93	73 00	73 00
St. François du Lac.....	125	73 00	73 00
St. Frédéric, Drummond.....	71	73 00	73 00
St. Ferdinand d'Halifax.....	41	56 00	56 00
St. Geneviève, Batiscan.....	64	73 00	73 00
St. Geneviève, Jacques-Cartier.....	80	56 00	56 00
St. George, Cacouan.....	53	56 00	56 00
Ste. Gertrude.....	32	73 00	73 00
St. Gervais (Couvent).....	60	73 00	73 00
"    (Garçons).....	49	73 00	73 00
St. Henri de Mascouche.....	51	73 00	73 00
"    d'Hochelega.....	73	73 00	73 00
"    de Lauzon.....	86	73 00	73 00
St. Hermas.....	95	73 00	73 00
St. Hilaire.....	68	73 00	73 00
St. Hubert.....	66	56 00	56 00
Ste. Hélène, Kamouraska.....	75	56 00	56 00
St. Irénée.....	56	73 00	73 00
St. Isidore.....	100	73 00	73 00
St. Jacques de l'Acadian.....	93	73 00	73 00
St. Jacques le Mineur.....	128	106 00	106 00
St. Jean-Baptiste (Village).....	230	73 00	73 00
St. Jean Chrysostome, Châteauguay.....	206	56 00	56 00
"    "    Lévis.....	54	56 00	56 00
St. Henri, Hochelega (Couvent).....	395	56 00	56 00
St. Jean Deschailions.....	65	73 00	73 00
St. Jean Port Joly, (Garçons).....	37	73 00	73 00
"    "    (Filles).....	35	73 00	73 00
St. Jérôme (Couvent).....	147	73 00	73 00
"    (Garçons).....	125	56 00	56 00
St. Joachim, Deux-Montagnes.....	87	73 00	73 00
St. Joseph, Chicoutimi.....	78	56 00	56 00
St. Joseph, Lévis.....	65	73 00	73 00
Ste. Julie, Somerset.....	50	56 00	56 00
St. Lambert.....	80	97 00	97 00
A reporter.....			\$14207 00

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Montant rapporté.....			14207 00
St. Laurent, Montmorency.....	90	73 00	73 00
St. Léon.....	82	56 00	56 00
St. Lin.....	133	73 00	73 00
St. Louis de Gonzague.....	119	56 00	56 00
St. Martin.....	140	72 00	73 00
Ste. Martine (Garçons).....	173	56 00	56 00
"    (Filles).....	120	56 00	56 00
St. Michel-Archange (Garçons).....	83	56 00	56 00
"    (Filles).....	122	73 00	73 00
Ste. Monique.....	104	73 00	73 00
St. Maurice.....	67	56 00	56 00
St. Narcisse.....	65	73 00	73 00
St. Nicolas, Lévis.....	36	73 00	73 00
St. Norbert, Arthabaska.....	70	56 00	56 00
St. Paschal.....	108	73 00	73 00
Ste. Philomène.....	70	73 00	73 00
St. Philippe.....	65	73 00	73 00
St. Pierre les Bequets.....	71	56 00	56 00
St. Placide.....	86	73 00	73 00
St. Polycarpe.....	80	73 00	73 00
"    (Couvent).....	140	73 00	73 00
St. Roch d'Acadian.....	92	73 00	73 00
St. Romuald de Lévis.....	118	73 00	73 00
Ste. Rose.....	113	73 00	73 00
St. Raphaël.....	88	56 00	56 00
St. Sève.....	74	73 00	73 00
Ste. Scholastique.....	92	73 00	73 00
St. Stanislas, Champlain.....	135	73 00	73 00
"    Beauharnais.....			
St. Sulpice.....	94	56 00	56 00
Trois-Pistoles.....	70	73 00	73 00
Ste. Ursule.....	56	56 00	56 00
St. Valentin.....	95	56 00	56 00
St. Vincent de Paul (Couvent).....	140	73 00	73 00
"    (Garçons).....	65	100 00	56 00
St. Alexandre, Iberville (Couvent).....	133	56 00	56 00
Ste. Angélique, Papineauville.....	90	56 00	56 00
Ste. Croix.....	52	56 00	56 00
Ste. Cécile (Couvent).....	232	56 00	106 00
St. Étienne.....	66	56 00	56 00
Iberville.....	56	56 00	56 00
St. Gabriel de Brandon (Couvent).....	26	56 00	56 00
St. Louis de Gonzague (Couvent).....	108	56 00	56 00
St. Zotique.....	100	56 00	56 00
Rivière-du-Loup, Témiscouata (Couvent).....	107	200 00	73 00
Victoriaville.....	137	56 00	56 00
St. Alexandre, Iberville.....	89	73 00	73 00
Batiscan.....	63		56 00
Champlain.....	111		73 00
Grande Baie (Filles).....	45		56 00
Hébertville.....	87		100 00
La Maîtrise St. Pierre, Montréal.....	102		100 00
Nouvelle.....	58		100 00
St. Apollinaire.....	67		73 00
Ste. Anne, Bellevue (mixte).....	150		73 00
St. Ambroise, Québec.....	63		73 00
St. Félix de Valois.....	67		56 00
St. François du Lac.....	110		56 00
St. Grégoire le Grand.....	70		100 00
St. Gabriel de Brandon.....	82		56 00
St. Luce.....	90		56 00
St. Ligouri.....	96		56 00
St. Norbert du Cap Chatte.....	47		73 00
St. Ours.....	96		73 00
St. Valier.....	68		73 00
Waterloo, Shefford.....	145		100 00
La Pesche.....			56 00
Total.....			\$18693 00



## RÉCAPITULATION.

Collèges Classiques.....	12,502
" Industriels.....	9,520
Académies de Garçons ou Mixtes.....	8,622
Académies de Filles.....	9,959
Ecoles Modèles.....	18,683
<b>Total.....</b>	<b>59,286</b>

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'Education Supérieure aux Institutions Protestantes pour l'année 1869 en vertu de l'acte 18 Victoria, Chap. 54.

## LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Collège McGill.....	259	2221 00	1369 49
" dépenses contingentes.....			271 00
Bishop's College.....	78	1588 00	979 18
<b>Total.....</b>			<b>2269 67</b>

## LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
St. Francis, Richmond.....	107	953 00	587 66
Morin.....	22	600 00	369 98
<b>Total.....</b>			<b>9957 64</b>

## LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Lachute.....	142	300 00	184 99

## LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
Aylmer.....	40	210 00	129 52
St. Andrew.....	106	93 00	57 37
Barnston.....	58	140 00	86 35
Bedford.....	128	148 00	90 06
Casseville.....	33	140 00	86 35
Charleston.....	91	282 00	173 92
Clarenceville.....	65	277 00	170 82
Clarendon.....	40	140 00	86 35
Coaticook.....	30	123 00	75 91
Compton.....	60	140 00	86 35
Cookshire.....	31	140 00	86 35
Danville.....	154	210 00	129 52
Dudswell.....	58	140 00	86 35
Dunham.....	114	277 00	170 82
Eaton.....	81	74 00	45 66
Farnham.....	65	210 00	129 51
Ste. Fore.....	49	140 00	86 35
Freleighsburg.....	38	185 00	114 07
Georgeville.....	38	143 00	88 14
Granby.....	144	277 00	170 83
Huntingdon.....	135	310 00	191 18
St. Jean.....	104	333 00	205 39
Knowlton.....	57	277 00	170 83
Missisquoi.....	22	214 00	131 98
Philipsburg.....	35	143 00	88 14
Shefford.....	135	321 00	197 96
Sorel.....	80	124 00	76 49
Stanbridge.....	84	216 00	133 22
Stanstead.....	147	496 00	305 86
Sutton.....	81	175 00	107 13
Sherbrooke.....	84	307 00	189 33
Cowansville.....	85	141 00	86 96
<b>Total.....</b>			<b>\$4035 06</b>

## LISTE No. 5.—ECOLLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1868.	Subvention pour 1869.
St. Andrew School, Québec.....	65	314 00	193 63
Colonial School Society, Sherbrooke.....	91	157 00	96 86
British & Canadian School Society, Québec.....	203	684 00	421 78
National School, Québec.....	156	347 00	213 99
Pointe St. Charles, Montréal.....	220	231 00	142 47
Amer. Presbyterian Sch. Society, Montréal.....	126	313 00	193 02
Colonial Church & Sch. Society, Montréal.....	1100	624 00	384 80
Infant School, Lower Town, Québec.....	54	156 00	96 23
" Upper Town, ".....	80	156 00	96 23
Berthier, (Diss.).....	26	56 00	34 57
Bury.....	64	73 00	45 05
Côteau Landing.....	77	66 00	34 57
Durham.....	94	100 00	61 76
Lacolle, (Diss.).....	116	73 00	45 05
Lachine, (Diss.).....	84	73 00	45 05
Leads.....	79	73 00	45 05
Magog.....	70	73 00	45 05
Melbourne, (Filles).....	74	73 00	45 05
Montréal, Ecole Allemande.....	68	66 00	34 57
Montréal, St. Mathieu, Pointe St. Charles.....	64	66 00	34 57
" Ecole Protestante, Rue Ste. Anne.....	166	73 00	45 05
Rawdon.....	40	73 00	45 05
St. Henri, Hochelaga.....	85	73 00	45 05
Chambly.....	40	66 00	34 57
Trois-Rivières.....	80	66 00	34 57
<b>Total.....</b>			<b>\$2153 64</b>